

# Insee Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 3

Mai 2016

## Le bilan économique

### La reprise économique s'amorce en 2015

Les différentes analyses de ce bilan économique 2015 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État (Direccte, Dreal, Draaf, Cellule Économique Rhône-Alpes - Observatoire régional du BTP) et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises,  
de la Concurrence, de la Consommation,  
du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National  
de la Statistique et des Études Économiques  
(Insee)



Cellule Économique Rhône-Alpes (Cera)  
Observatoire régional du Bâtiment et  
Travaux Publics (BTP)



Direction des Affaires Régionales  
de la Banque de France - Lyon

### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

### Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible  
/// Absence de résultat due à la nature des choses  
e Estimation  
p Résultat provisoire  
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente  
n.s résultat non significatif  
€ euro  
M Million  
Md Milliard

# Bilan économique 2015 : le premier bilan annuel de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 est née la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes. Le bilan économique 2015 est calé sur ce nouvel espace institutionnel, et succède donc aux bilans d'Auvergne et de Rhône-Alpes qui étaient réalisés jusqu'en 2014.

Le titre de l'édito du bilan 2014 était « En attendant la reprise... ». La reprise économique s'est bien amorcée au 2<sup>nd</sup> semestre 2014 dans les économies avancées et en France. Elle s'est consolidée tout au long de l'année 2015. Son rythme a été suffisant pour stabiliser le chômage, mais pas encore pour le faire baisser de manière significative. Le taux de chômage n'a que très peu évolué entre l'été 2014 et la fin 2015, tant au niveau national que régional. L'industrie et la construction ont continué à perdre des emplois, tandis que le commerce et les services aux entreprises et aux particuliers en gagnaient.

La nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes a confirmé ses atouts, avec un taux de croissance de l'emploi salarié de 0,8 % sur l'année 2015, contre 0,5 % au niveau national, et un taux de chômage (8,9 % fin 2015) qui reste inférieur de plus d'un point au taux national.

Comme en témoignent les différents chapitres de ce bilan, le principal atout de la nouvelle région, deuxième de France par la taille et dans les toutes premières pour le dynamisme économique, est la diversité de son tissu économique. L'industrie, les services métropolitains, l'économie résidentielle et touristique, l'agriculture et l'agroalimentaire, très présents dans la région, se renforcent mutuellement.

La région a connu les mêmes difficultés que le reste du territoire national, notamment dans la construction et dans l'industrie. Certains secteurs, au contraire, se sont bien portés, notamment le commerce ou les services marchands. La fréquentation touristique a été bonne, dans tous les départements de la région. Mais le développement économique ne suffit pas à caractériser la qualité de la vie. Pour la première fois, le bilan comporte un chapitre « Énergie-climat » qui apporte des informations synthétiques particulièrement intéressantes sur le bilan climatique, la qualité de l'air ou le développement des énergies propres dans la région en 2015.

Le bilan économique 2015 Auvergne-Rhône-Alpes complète ce tableau, en fournissant au lecteur, pour la première fois, une photographie économique précise de la nouvelle région en construction.

Coordonné et réalisé par l'Insee, il s'appuie sur des contributions de plusieurs services de l'État et de la Banque de France. Que chaque contributeur soit, à nouveau, remercié pour sa participation à cet édifice commun.

Pascal Oger  
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b> La reprise économique s’amorce en 2015	<b>6</b>
<b>Contexte national</b> L’économie française accélère en 2015	<b>7</b>
<b>Emploi</b> Le tertiaire marchand, moteur de l’emploi régional	<b>8</b>
<b>Chômage</b> Stabilité du taux de chômage en 2015	<b>10</b>
<b>Politique de l’emploi</b> Des politiques d’emploi reconduites et intensifiées	<b>12</b>
<b>Démographie d’entreprises</b> Un net recul des micro-entrepreneurs	<b>14</b>
<b>Construction</b> Les ventes de logements neufs progressent	<b>16</b>
<b>Transports</b> Quelques signes positifs après plusieurs années en berne	<b>18</b>
<b>Tourisme</b> Un rebond de la fréquentation touristique en 2015	<b>20</b>
<b>Commerce extérieur</b> Des exportations en hausse	<b>22</b>
<b>Comptes des entreprises</b> Une amélioration en 2015, mais encore incomplète	<b>24</b>

<b>Crédit</b>	<b>26</b>
Hausse de la distribution des crédits à l’habitat	
<b>Conjoncture agricole</b>	<b>28</b>
Une année difficile pour l’élevage	
<b>Énergie – climat</b>	<b>30</b>
Augmentation de la production d’énergie renouvelable	
<b>Définitions</b>	<b>32</b>

# Synthèse régionale

## La reprise économique s'amorce en 2015

Aude Lécroart, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Après une année 2014 morose sur le plan économique, la reprise s'amorce en 2015, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national. Si le chômage reste stable, le niveau de l'emploi salarié augmente, notamment dans le secteur marchand. Les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014. Les secteurs des transports et du tourisme montrent des signes de reprise. En revanche, ceux de la construction et de l'agriculture connaissent encore des difficultés en 2015.

### L'emploi salarié repart à la hausse

L'emploi salarié privé d'Auvergne-Rhône-Alpes augmente de façon significative en 2015 (+ 0,8 %), plus rapidement qu'au niveau national (+ 0,5 %). Il s'agit de la hausse d'emploi la plus élevée depuis ces cinq dernières années. Le secteur tertiaire marchand contribue particulièrement à cette dynamique. Le commerce comme la plupart des services marchands gagnent de nombreux salariés. Toutefois, la construction et, dans une moindre mesure, la plupart des activités industrielles, continuent de perdre des emplois.

### Le taux de chômage reste stable

Le taux de chômage est demeuré stable dans la région par rapport à 2014 (8,9 % de la population active). Derrière cette stabilité, le nombre de demandeurs d'emploi a continué de croître (+ 6,2 %), en même temps que la population active. Les personnes de plus de 50 ans restent les plus touchées, devant les jeunes. Le chômage de longue durée, qui concerne souvent les plus âgés, s'accroît davantage en 2015.

En parallèle, les politiques de l'emploi sont renforcées. Face à la baisse du nombre d'emplois d'avenir, les jeunes demeurent la cible prioritaire, aussi bien via des dispositifs novateurs (« garantie jeunes ») que via un meilleur accompagnement vers leur retour à l'emploi. S'ajoutent à ces dispositifs des aides financières aux employeurs qui, en

échange, s'engagent en théorie à créer des emplois. C'est l'objectif du pacte de responsabilité.

### Moins de créations d'entreprises

Début 2015, le changement législatif intervenu dans le cadre de la loi Pinel est une des causes du fort recul des immatriculations de micro-entrepreneurs. Ainsi, le nombre de créations d'entreprises baisse dans la région (- 6,2 %), comme au niveau national. Cependant, les créations de sociétés et d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent nettement. En parallèle, les défaillances reculent légèrement, surtout dans les services aux entreprises et le commerce.

### Des exportations en hausse

Les échanges commerciaux de la région avec l'extérieur retrouvent une certaine dynamique. La région a su tirer profit de la baisse de la parité euro/dollar pour augmenter le montant de ses exportations de 6,2 % par rapport à 2014. Les importations de la région augmentent aussi, mais plus faiblement (+ 2,7 %), en lien avec la baisse du prix du pétrole.

### Des difficultés persistantes dans la construction

En 2015, si les réservations de logements neufs augmentent sensiblement, cette demande ne produit pas encore d'effets significatifs sur l'activité économique de la construction. Ainsi, les mises en chantier restent orientées à la baisse. La conjoncture n'est pas plus dynamique dans l'entretien-rénovation et dans les travaux publics. L'emploi du secteur diminue dans l'ensemble (- 2,9 %).

### Des signes de reprise dans les transports

Après plusieurs années de baisse, les immatriculations de véhicules neufs connaissent un rebond en 2015, dans un contexte de baisse du prix des carburants. Les déplacements, quel que soit le mode

utilisé, progressent par rapport à 2014. Toutefois, le transport routier de marchandises est encore en repli.

### Un nouveau rebond de la fréquentation touristique

Après une année 2014 difficile, la fréquentation touristique augmente de 4,7 % dans la région, soit une plus forte progression qu'en France métropolitaine. L'ensemble des départements profitent de cette embellie. La hausse du nombre de nuitées concerne autant l'hôtellerie que les campings. Le retour de la clientèle étrangère dans les hôtels a porté cette dynamique, tandis que la clientèle française a davantage favorisé la hausse des nuitées dans les campings.

### Une année sèche et chaude qui pénalise l'agriculture

L'année 2015 est marquée par la canicule et la sécheresse estivales qui pénalisent la majorité des productions. L'abondance de l'offre sur la plupart des marchés mondiaux pèse sur les prix. Ceux-ci chutent fortement pour le lait, le porc et les céréales. Le marché de la viande bovine est également en difficulté. En revanche, les prix des fruits d'été et des légumes sont en hausse.

### Le développement des énergies renouvelables

Si le soleil prédomine en Auvergne-Rhône-Alpes durant l'année, des précipitations ponctuellement violentes provoquent des inondations et des coulées de boue. La qualité de l'air est souvent moyenne ou médiocre. La production d'électricité renouvelable se développe, qu'elle soit d'origine éolienne, photovoltaïque ou issue de la biomasse. Seule la production hydraulique, qui pèse fortement dans la production nationale, recule, étant donné le faible niveau de pluie. ■

# Contexte national

## L'économie française accélère en 2015

Camille Sutter, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

### La reprise se confirme dans la zone euro

En 2015, l'activité mondiale ralentit légèrement, du fait d'un fléchissement de la croissance dans les pays émergents. Cela résulte notamment d'un nouveau ralentissement de l'activité en Chine, et d'importantes récessions au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, la croissance reste en revanche robuste (+ 2,0 % après + 2,2 % en 2014). Aux États-Unis, l'activité croît solidement, au même rythme qu'en 2014 (+ 2,4 %) ; l'activité britannique reste également dynamique (+ 2,3 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme (+ 1,6 % après + 0,9 %) et les rythmes de croissance des principales économies de la zone s'homogénéisent.

Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des prix du pétrole et des matières premières pèse sur l'inflation, ce qui, combiné à l'accélération de l'emploi, soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la dépréciation de l'euro à l'œuvre depuis mi-2014 favorise les exportations de la zone, limitant les effets d'un commerce mondial morose. En outre, la baisse des taux d'intérêt due à la politique monétaire non conventionnelle – notamment la mise en place d'un quantitative easing – de la Banque centrale européenne dynamise l'investissement, et contribue à sa forte accélération, notamment en Europe du Sud.

### L'économie française accélère en 2015

Dans le mouvement européen, l'économie française continue elle aussi d'accélérer en 2015 : le PIB progresse de + 1,3 % en volume, après + 0,6 % en 2014. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

La consommation des ménages est le principal facteur de l'accélération en 2015 (+ 1,5 % après + 0,7 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat. Du côté de la demande publique, la consommation des administrations publiques accélère légèrement (+ 1,4 % après + 1,2 %) tandis que le recul de l'investissement public est moins accentué qu'en 2014 (- 3,8 % après - 5,7 %). L'investissement des entreprises accélère (+ 2,8 % après + 1,6 %), tandis que le recul de l'investissement des ménages s'atténue (- 0,8 % après - 3,5 %).

Les échanges extérieurs continuent de peser sur la croissance, mais moins fortement en 2015 (- 0,3 point) qu'en 2014 (- 0,5 point). Le dynamisme des exportations est en effet plus que compensé par celui des importations. Enfin, le comportement de stockage des entreprises contribue de nouveau positivement à la croissance (+ 0,1 point).

### L'emploi total augmente

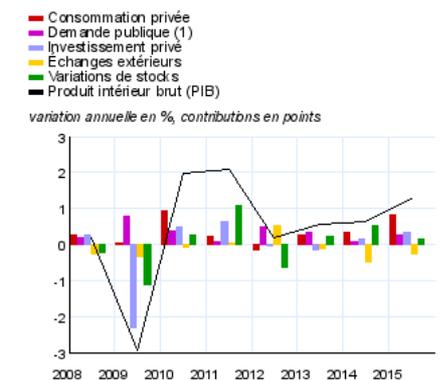
Dans le sillage de la reprise d'activité, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole se stabilise après deux années consécutives de baisse. Grâce aux créations nettes d'emplois dans le secteur non marchand ainsi que pour les non-salariés, l'emploi total continue d'augmenter. Le taux de chômage en France entière est ainsi stable en moyenne annuelle à 10,3 %. En revanche, en glissement annuel en fin d'année, l'emploi salarié dans le secteur marchand non agricole (SMNA) s'améliore nettement : fin 2015, l'économie française compte 102 000 emplois de plus que fin 2014 (+ 0,5 %).

### Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation stagne, en net

ralentissement par rapport à 2014 (+ 0,5 %), du fait de sa composante énergétique : les prix de l'énergie se replient en effet fortement en 2015 avec la chute du cours du baril de Brent. De plus, les revenus d'activité augmentent fortement (+ 1,7 % après + 0,8 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages accélère en 2015 : + 1,6 % après + 0,7 %. Cette hausse est proche de sa croissance moyenne depuis 2000 (+ 1,5 %). ■

### 1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



(1) y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

# Emploi

## Le tertiaire marchand, moteur de l'emploi régional

L'emploi salarié privé d'Auvergne-Rhône-Alpes augmente en 2015 de façon significative, plus rapidement qu'au niveau national. Il s'agit de la hausse d'emploi la plus élevée depuis la sortie de crise au début de la décennie. La construction perd certes des salariés. Il en est de même, dans une moindre mesure, pour la plupart des activités industrielles. En revanche, le secteur tertiaire marchand se montre particulièrement dynamique. Le commerce comme la plupart des services marchands gagnent de nombreux salariés. Enfin, l'emploi intérimaire est en forte hausse.

Pierre-Jean Chambard, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Après deux années de crise en 2008 et 2009, l'emploi salarié privé d'Auvergne-Rhône-Alpes est reparti à la hausse dès 2010. Il n'a ensuite connu que des variations annuelles de faible amplitude, le plus souvent à la hausse. Le niveau de l'emploi salarié privé augmente plus franchement en 2015 : la région gagne 15 100 salariés, soit une progression de 0,8 %, légèrement plus favorable que pour la France métropolitaine (+ 0,5 %) (figure 1). La tendance est la même que l'on intègre ou non l'emploi intérimaire. Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des quatre régions de France métropolitaine où l'emploi est le mieux orienté en 2015 (figure 5). C'est la première région de province concernant le volume d'emploi avec un salarié français sur huit, et plus d'un sur six si l'on considère la seule France de province.

Les plus fortes progressions d'emploi concernent l'est de la région. Le Rhône en particulier gagne plus de deux nouveaux salariés sur trois dans la région (10 400 en tout, soit + 1,8 %). La Savoie gagne 2 500 emplois, soit une hausse de 2,2 %, la plus forte enregistrée dans la région. L'Ain (+ 1,1 %) et la Haute-Savoie (+ 0,7 %) comptent environ 1 300 salariés supplémentaires. L'emploi progresse également en Ardèche (+ 0,5 %) et dans la Loire (+ 0,3 %). Le Puy-de-Dôme, la Drôme et la Haute-Loire maintiennent leur niveau d'emploi. Trois départements perdent des salariés : le Cantal (- 0,9 %), l'Allier (- 0,6 %) et l'Isère (- 0,3 %) (figure 2).

### L'industrie préserve plus d'emplois qu'au niveau national

L'industrie emploie, hors intérimaires, un salarié du secteur privé sur quatre en Auvergne-Rhône-Alpes, une proportion plus forte qu'au niveau national. Les pertes du secteur sont du même ordre que celles des années précédentes : 4 400 salariés au total, soit un recul de 0,9 %. Elles sont une nouvelle fois moindres qu'en France métropolitaine (- 1,2 % en 2015) (figure 3).

La métallurgie, la plasturgie, le textile, les industries chimiques et du papier, qui concentrent un peu plus de la moitié des salariés de l'industrie de la région, perdent cette année encore un nombre important d'emplois (2 700 au total, soit une baisse de 1,0 %). La fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques compte 2 300 salariés en moins (- 2,7 %). La baisse est du même ordre pour la fabrication de matériels de transport. En revanche, le regroupement des industries extractives, de l'énergie, de l'eau, de la gestion des déchets et de la dépollution ne perd quasiment pas d'emplois. L'industrie agro-alimentaire est le seul secteur industriel à en gagner (1 400 en tout, soit + 2,2 %).

### La dégradation persiste dans la construction

Le secteur de la construction concentre, hors intérimaires, 9 % de l'emploi régional. Il enregistre pour la deuxième année consécutive de fortes pertes, 5 100 salariés en tout (- 2,9 %, contre - 2,6 % au niveau national).

### Le dynamisme du tertiaire marchand ne se dément pas

Le secteur tertiaire privé essentiellement marchand emploie 1,3 million de personnes en Auvergne-Rhône-Alpes, soit deux salariés sur trois. Il gagne 24 600 emplois en 2015, soit une hausse de 2,0 %, supérieure à celle enregistrée au niveau national (+ 1,5 %).

Les services marchands comptent, hors intérim, 12 300 salariés supplémentaires (+ 1,5 %). Les gains sont importants pour l'information et la communication (+ 3,0 %), l'hébergement-restauration (+ 2,3 %), les activités financières et d'assurance (+ 2,1 %) ainsi que pour les services aux entreprises (+ 1,9 %). Le commerce, qui perdait régulièrement des salariés ces dernières années, gagne 6 600 emplois (+ 1,8 %) en 2015. En revanche, cette année encore, le nombre de salariés de l'immobilier et des transports reste stable.

### Forte hausse de l'emploi intérimaire

En lien avec le dynamisme du secteur tertiaire marchand observé en 2015, l'emploi intérimaire progresse nettement dans la région (+ 7,7 %). Cette évolution est toutefois un peu moins importante qu'à l'échelon national (+ 9,4 %).

Cette hausse de l'emploi intérimaire, recensé dans le tertiaire marchand, mais dont les missions s'exercent souvent dans l'industrie et parfois dans la construction, vient nuancer les évolutions défavorables observées dans ces secteurs (figure 4). ■

## Pour en savoir plus

- Site internet INSEE : <http://www.insee.fr> (thème Travail – Emploi)

### 1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	en %				
	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2014/2009 (1)	
		Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Industrie</b>	<b>482,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,2</b>
Industrie agro-alimentaire	62,5	2,2	0,3	0,2	-0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	51,7	-0,1	-0,2	1,8	0,3
Biens d'équipement	83,6	-2,7	-1,9	-1,2	-1,6
Matériels de transport	24,8	-2,8	-1,6	-2,6	-1,3
Autres branches industrielles	259,6	-1,0	-1,7	-1,3	-1,8
<b>Construction</b>	<b>173,4</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,0</b>	<b>-1,6</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>1 280,0</b>	<b>2,0</b>	<b>1,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>
Commerce	367,4	1,8	0,8	0,3	-0,0
Transports	160,2	0,0	0,2	0,4	-0,0
Hébergement - restauration	122,9	2,3	2,0	1,4	1,1
Information - communication	68,8	3,0	0,7	1,8	0,6
Services financiers	82,6	2,1	1,1	0,8	0,6
Services immobiliers	27,6	0,3	0,9	0,7	-0,1
Services aux entreprises	276,6	1,9	3,0	1,6	1,3
Services aux ménages	93,5	0,7	0,3	0,6	-0,6
Intérim	80,3	7,7	9,4	2,5	1,5
<b>Total</b>	<b>1 935,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,1</b>

Note : données CVS.

(1) Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

### 2 Emploi salarié par département et par secteur

	2015 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ain	131,8	-0,7	-3,8	3,0	1,3	17,3	1,1
Allier	62,1	-1,0	-4,7	0,3	0,4	10,3	-0,6
Ardèche	52,7	-0,5	-2,8	2,0	3,6	-13,5	0,5
Cantal	24,4	-3,0	-4,1	0,7	1,2	24,1	-0,9
Drôme	124,7	0,1	-4,3	0,8	0,6	11,0	0,1
Isère	300,6	-2,2	-2,7	0,9	2,2	0,7	-0,3
Loire	160,8	-1,6	-4,5	2,1	1,6	4,1	0,3
Haute-Loire	40,1	-0,7	-4,0	1,7	1,3	8,2	0,1
Puy-de-Dôme	151,0	0,5	-4,0	0,5	-0,5	3,9	0,1
Rhône	589,6	-0,7	-1,2	2,8	2,2	9,5	1,8
Savoie	115,5	-0,8	-2,0	3,7	3,8	23,0	2,2
Haute-Savoie	182,0	-0,4	-2,5	1,6	2,6	6,5	0,7
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>1 935,5</b>	<b>-0,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>7,7</b>	<b>0,8</b>

Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

### Pour comprendre les résultats

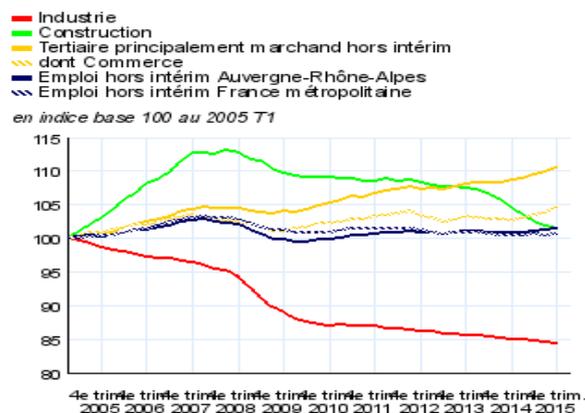
#### Emplois salariés du secteur privé

Le champ couvert est celui de l'emploi du secteur concurrentiel privé, hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Pour les années 2013 et antérieures, les estimations annuelles sont issues de la source Estel (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS). Les taux d'évolution infra-annuels se basent sur les indices trimestriels d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee).

À partir de 2014, les taux d'évolution se basent sur les indices trimestriels d'Épure appliqués à l'estimation annuelle 2013.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

### 3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands en Auvergne-Rhône-Alpes

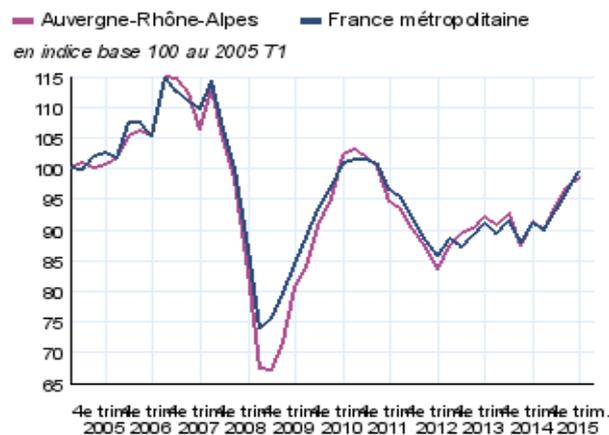


Note : données CVS.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

### 4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

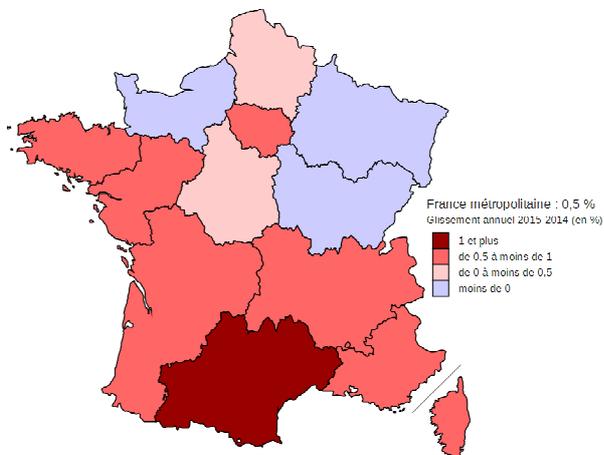


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi

### 5 Évolution régionale de l'emploi salarié



Note : données CVS.

Champ : France métropolitaine. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi

# Chômage

## Stabilité du taux de chômage en 2015

Dans un contexte de croissance économique nationale faible en 2015 (+ 1,1 %), le taux de chômage est demeuré stable par rapport à 2014. Cependant, le nombre des demandeurs d'emploi a continué de croître dans la région en même temps que la population active, tout comme en France métropolitaine. Les personnes de plus de 50 ans sont les plus touchées, devant les jeunes. Le nombre de chômeurs de longue durée, qui concerne surtout les plus âgés, s'accroît davantage en 2015.

Martial Seon, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes

Fin 2015, le taux de chômage en Auvergne-Rhône-Alpes s'élève à 8,9 % de la population active. L'écart avec le niveau national, en faveur de la région, est de l'ordre d'un point (*figure 1*). Durant l'année 2015, le taux de chômage est quasiment stable (- 0,1 %), comme en France métropolitaine. Auvergne-Rhône-Alpes fait partie des régions où le taux de chômage est le plus bas avec l'Ile-de-France, les Pays de la Loire et la Bretagne.

Toutefois, les disparités départementales sont fortes, avec des taux compris entre 6,5 % de la population active dans le Cantal et 11,3 % dans la Drôme. Sur l'année, ceux-ci varient très peu, de - 0,1 à + 0,1 point dans la plupart des départements de la région (*figure 2*).

### Une nouvelle augmentation du nombre de chômeurs

Fin 2015, environ 628 100 personnes en recherche active d'emploi (catégories A, B et C) étaient inscrites à Pôle emploi, contre 591 400 fin 2014 (+ 6,2 % contre + 4,9 % à l'échelon national). Cette augmentation, intervenue pour la huitième année consécutive, a été de moins forte ampleur qu'en 2014 (+ 7,0 %).

Près des deux tiers n'exerçaient aucune activité (catégorie A). Leur effectif (près de 400 500 personnes) a progressé l'an dernier de 4,1 % (+ 2,4 % dans l'ensemble de la France), à un rythme moins élevé qu'en 2014 (+ 5,9 %).

Au niveau infrarégional, la hausse annuelle est générale, tant au regard des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (de + 4 % dans le Cantal à + 8 % en

Isère) que ceux de catégorie A uniquement (de + 0,6 % en Savoie et dans le Cantal à + 6,3 % en Isère).

### Les seniors à nouveau les plus touchés

Malgré la mise en place d'un nouveau plan en faveur de l'emploi des seniors lancé en juin 2014, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus a augmenté en 2015 de 10,3 %, à un rythme analogue à celui de l'année précédente (+ 10,1 %) (*figure 3*). Sur l'ensemble des sept dernières années, le nombre des seniors inscrits à Pôle emploi a plus que triplé, passant de 54 100 en décembre 2008, année des premiers effets de la crise économique, à près de 140 000 en décembre 2015.

### Une hausse plus modérée du chômage des jeunes

Après une augmentation de 4,6 % en 2014, le nombre des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a progressé de 2,1 % en 2015. Cependant, les effectifs des jeunes demandeurs de la seule catégorie A ont baissé d'environ 1 %, pour atteindre 59 100 personnes fin 2015.

La situation des personnes âgées de 25 à 49 ans (63 % du total des inscrits à Pôle emploi) s'est également dégradée. En 2015, leur effectif a progressé de 5,8 %, soit une plus forte évolution que chez les jeunes.

### Une évolution annuelle plus défavorable aux femmes

Pour la première fois depuis trois ans, la hausse du nombre de demandeurs

d'emploi toutes catégories confondues a davantage affecté les femmes (+ 6,8 % contre + 5,6 % pour les hommes), et ce quel que soit l'âge.

### Le chômage de longue durée repart à la hausse

Entre décembre 2014 et décembre 2015, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi depuis un an ou plus est passé dans la région de 239 000 à 266 100, soit une hausse de 11,3 %, contre + 2,7 % pour les personnes inscrites depuis moins d'un an.

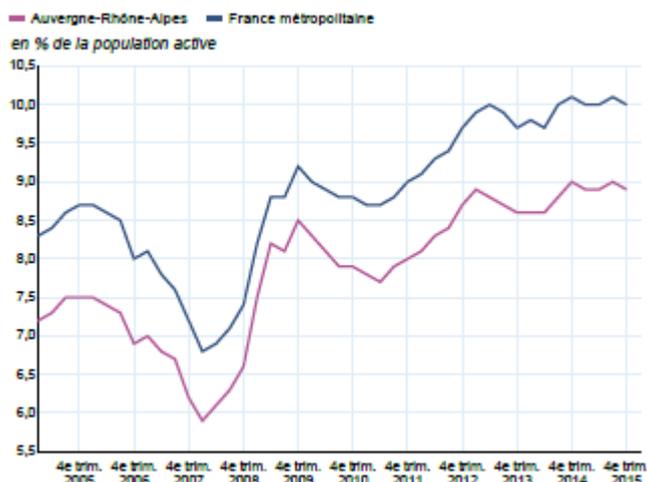
Ainsi, la proportion des chômeurs de longue durée parmi l'ensemble des inscrits à Pôle emploi s'est renforcée. Elle s'établit fin décembre 2015 à 42 % (45 % en moyenne nationale), contre 40 % un an auparavant. En outre, elle augmente avec l'âge, passant de 20 % chez les moins de 25 ans à 60 % chez les plus de 50 ans. Il convient de nuancer les chiffres relatifs aux moins de 25 ans car ils ne tiennent pas compte du fait que les jeunes, plus souvent embauchés en contrat court, ont un risque accru de se retrouver plus fréquemment au chômage. On peut supposer qu'il persiste des discriminations à l'embauche en fonction de l'âge, ce qui influe sur la durée d'inscription au chômage.

Face à l'augmentation continue du nombre de demandeurs d'emploi de longue durée, le gouvernement a mis en place début 2015 un plan de lutte contre le chômage de longue durée dont certaines mesures rejoignent celles du plan senior, ces deux populations étant étroitement imbriquées. ■

### Pour en savoir plus

- « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2015 », Dares Analyses n° 020, avril 2016
- « Note de vigilance Rhône-Alpes du 4<sup>e</sup> trimestre 2015 », Direccte et DRFIP Rhône-Alpes, mars 2016
- « Les sortants des listes des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en septembre 2014 », Dares Indicateurs n° 27, avril 2015

## 1 Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 2 Taux de chômage

en % de la population active

	2014 T4	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4 (p)	Évolution 2015T4/2014T4 (en points de %)
Ain	7,4	7,3	7,3	7,3	7,3	-0,1
Allier	10,7	10,6	10,7	10,9	10,8	0,1
Ardèche	10,8	10,6	10,7	11,0	10,9	0,1
Cantal	6,5	6,4	6,4	6,7	6,5	0,0
Drôme	11,2	11,1	11,2	11,5	11,3	0,1
Isère	8,4	8,4	8,5	8,6	8,6	0,2
Loire	10,2	10,1	10,2	10,3	10,1	-0,1
Haute-Loire	8,5	8,3	8,3	8,5	8,4	-0,1
Puy-de-Dôme	8,9	8,8	8,9	8,9	8,9	0,0
Rhône	9,4	9,2	9,2	9,3	9,2	-0,2
Savoie	8,1	7,9	7,9	8,0	7,8	-0,3
Haute-Savoie	7,6	7,5	7,5	7,6	7,5	-0,1
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>9,0</b>	<b>8,9</b>	<b>8,9</b>	<b>9,0</b>	<b>8,9</b>	<b>-0,1</b>
France métropolitaine	10,1	10,0	10,0	10,1	10,0	-0,1

Données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2015 (en milliers)		Évolution 2015/2014 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	310,4	212,0	5,8	3,5
Femmes	317,7	188,5	6,8	4,7
Moins de 25 ans	94,1	59,1	2,1	-1,0
25 à 49 ans	394,0	245,4	5,8	3,4
50 ans ou plus	140,0	95,9	10,3	9,2
Inscrits depuis un an ou plus	266,1	nd	11,4	nd
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>628,1</b>	<b>400,5</b>	<b>6,2</b>	<b>4,1</b>
France métropolitaine	5 551,7	3 638,5	4,9	2,4

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; Dares

### Pour comprendre les résultats

#### Comparaison des indicateurs :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du BIT, à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. De ce fait, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

#### Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

# Politique de l'emploi

## Des politiques d'emploi reconduites et intensifiées

Les jeunes demeurent la cible prioritaire des politiques de l'emploi, aussi bien par des dispositifs novateurs (« garantie jeunes ») que par une évolution de leur accompagnement qui se veut plus encadrant afin de consolider leur retour à l'emploi. S'ajoutent à ces dispositifs des aides financières aux employeurs qui, en échange, s'engagent à créer des emplois. Le pacte de responsabilité s'inscrit dans cette logique.

Martial Seon, Directe Auvergne-Rhône-Alpes

### Baisse du nombre d'emplois d'avenir

Créé par la loi du 26 octobre 2012, le dispositif des emplois d'avenir a été maintenu en 2015. Ceux-ci sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans si la personne est handicapée) peu ou pas diplômés ayant des difficultés d'accès à l'emploi. Proposés par les Missions Locales et les Cap Emploi, 8 800 contrats ont été conclus en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2015. Les trois quarts d'entre eux l'ont été dans le secteur non marchand. Il s'agit à 97 % de CDD, signés en majorité par des femmes (60 %). Au contraire, les contrats marchands sont signés à 68 % par des hommes et 72 % sont des CDI. Par rapport à 2014, le nombre global d'emplois d'avenir est en baisse de 8,8 %.

Les emplois d'avenir constituent des modalités possibles d'un dispositif plus large nommé « Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale » (CIVIS) qui a concerné 10 300 bénéficiaires en 2015 (figure 1).

Nouvelle mesure, la « garantie jeunes » est destinée aux jeunes en situation de grande précarité qui ne sont ni étudiants, ni salariés et qui ne vivent pas chez leurs parents. Le but est d'accompagner ces jeunes via les missions locales en vue d'acquérir des expériences professionnelles, en échange d'une garantie de ressources (460 euros mensuels).

Désormais généralisée, elle avait été en premier lieu expérimentée auprès des missions locales des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme (2013-2014), pour être progressivement déployée en 2015 auprès de l'ensemble des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, exceptés l'Ain et le Rhône.

En 2015, 4 000 contrats ont été signés, contre 1 000 en 2014.

### Quartiers de la politique de la ville (QPV) : les jeunes ciblés en priorité

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015 est entrée en vigueur la nouvelle géographie qui vise à simplifier les nombreux zonages et dispositifs qui s'étaient empilés depuis plus de vingt ans : ZUS, CUCS, ZRU, ZFU... Ils sont désormais remplacés par une seule carte : les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), définis selon un critère de revenu. Tous les dispositifs de la politique de l'emploi y sont déclinés, voire intensifiés, et visent prioritairement les jeunes. Dans les 140 QPV de la région Auvergne-Rhône-Alpes, 3 500 contrats aidés ont été signés courant 2015.

### D'autres mesures en faveur des jeunes

Mise en place le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'aide « TPE jeunes apprentis » est une aide financière en faveur de l'embauche des jeunes apprentis mineurs par les très petites entreprises (moins de 11 salariés). Au cours des six derniers mois de l'année 2015, 8 900 contrats éligibles à cette aide ont été signés en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'apprentissage a quelque peu régressé cette année : 32 100 contrats ont été conclus au cours de l'année 2015, soit 3,5 % de moins qu'en 2014. Afin de promouvoir l'apprentissage, une convention cadre régionale rhônalpine a été instituée, liant tous les acteurs locaux de l'apprentissage.

Lancés en mars 2013, signés et maintenus en 2015, les contrats de génération permettent le recrutement d'un jeune en

CDI, associé au maintien ou à l'embauche d'un salarié âgé afin de favoriser la transmission des compétences et des savoir-faire. En 2015, environ 2 600 contrats ont été signés contre plus de 3 000 en 2014, soit une baisse de 12 %.

Parallèlement aux mesures destinées aux jeunes, la prescription du Contrat Unique d'Insertion (CUI) s'est poursuivie en 2015. Conclu essentiellement dans le secteur non-marchand, le CUI a concerné, en 2015, 40 200 personnes contre 37 500 en 2014. Les CUI marchands ont aussi augmenté (+ 52 %), pour atteindre un peu plus de 10 000 contrats.

### Des exonérations de cotisations sociales renforcées

Parmi les mesures reconduites et qui s'intensifient au fil des années, les exonérations de cotisations sociales patronales constituent toujours le cœur de la politique de l'emploi. Le pacte de responsabilité et de solidarité qui englobe dorénavant le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) s'inscrit dans cette optique. La volonté est de baisser le coût du travail afin de relancer la création d'emplois et de soutenir la compétitivité de l'industrie française. En 2015, cette exonération concerne plus de la moitié des salariés. En effet, la mesure principale d'exonérations atteint 2,5 fois le SMIC, alors que le revenu médian équivaut à 1,7 fois le SMIC. À partir du 1<sup>er</sup> avril 2016, elle concernera les salaires équivalents à 3,5 fois le SMIC. ■

**1 Nombre de bénéficiaires de contrats aidés**

	2014	2015 (p)	Évolution 2015/2014 (en %)
<b>Contrats en alternance</b>			
Contrats de professionnalisation	///	///	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	33 288	32 108	- 3,5
<b>Emplois aidés du secteur marchand</b>			
Contrat unique d'insertion -			
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	6 674	10 134	51,8
Emplois d'avenir	2 406	2 259	- 6,1
<b>Emplois aidés du secteur non marchand</b>			
Contrat unique d'insertion -			
Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	30 905	30 112	- 2,6
Emplois d'avenir	7 207	6 508	- 9,7
<b>Mesures d'accompagnement des jeunes</b>			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) (2)	15 107	10 342	///

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

(2) : le chiffre de 2015 n'est pas comparable avec 2014. Il concerne les contrats de janvier à octobre.

Note : extraction en avril 2016.

Source : DARES

**La « garantie jeunes »**

La « garantie jeunes » est un contrat d'accompagnement assuré par un référent au sein d'une mission locale.

Ce contrat prévoit les actions engagées par la mission locale en vue de l'insertion du jeune (entretiens individuels et ateliers collectifs avec des mises en situation professionnelle, propositions d'emploi, de stage, d'apprentissage...), ainsi que l'obligation pour le jeune d'y participer.

Il précise également la nature et la périodicité (au moins mensuelle) des contacts entre la mission locale et le jeune.

Le jeune bénéficie d'une aide financière d'un montant mensuel équivalent à 461,72 euros.

L'aide financière est cumulable avec des revenus d'activité s'ils ne dépassent pas le plafond de 300 euros par mois. Au-delà de ce plafond, l'allocation est dégressive et est supprimée lorsque le total des ressources atteint 1 173,29 euros.

# Démographie des entreprises

## Un net recul des micro-entrepreneurs

En 2015, le nombre de créations d'entreprises pour la région Auvergne-Rhône-Alpes est en baisse, comme au niveau national. Cette évolution est surtout due à la baisse importante des créations par des micro-entrepreneurs. Cependant, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent nettement. En parallèle, les défaillances d'entreprises reculent légèrement, surtout dans les services aux entreprises et le commerce.

Christophe Privas, Michel Poinard, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2015, dans le secteur marchand non agricole, 62 570 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit une baisse de 6,2 % par rapport à 2014. Celle-ci est légèrement plus importante que celle observée en France métropolitaine (- 4,7 %) (*figure 1*). Le niveau de créations d'entreprises est le plus faible depuis la mise en œuvre du statut des auto-entrepreneurs en 2009. Il reste néanmoins 1,5 fois plus important qu'avant cette année-là.

### Micro-entrepreneur, un statut qui attire moins de créateurs d'entreprises

Le repli en 2015 est dû à la diminution très importante des demandes d'immatriculation de micro-entrepreneurs (- 23 %). La loi Pinel remaniant le régime de l'auto-entrepreneur, entrée en application en décembre 2014, peut en partie expliquer cette baisse. À cette occasion, le terme micro-entrepreneur remplace celui d'origine (auto-entrepreneur). En 2015, ils ne sont plus que 41 % des créateurs d'entreprises à adopter ce régime, soit 25 700 unités, contre quasiment 50 % en 2014 (*figure 2*).

La baisse de ces demandes d'immatriculation en micro-entrepreneurs est imputable à l'ensemble des secteurs d'activité, avec toutefois des intensités différentes. Les créations dans l'industrie, la construction ainsi que le commerce, transport, hébergement et restauration sont particulièrement touchées, avec des baisses pouvant atteindre jusqu'à 44 %. Les services aux entreprises et ceux aux particuliers enregistrent des baisses moins importantes.

À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs progressent à nouveau dans la région (+ 18 %). Néanmoins, cette augmentation reste bien inférieure à celle relevée en France métropolitaine (+ 29 %).

En 2015, 18 000 entreprises individuelles ont été créées, retrouvant ainsi un niveau comparable à celui précédant la mise en place du régime des auto-entreprises. Quasiment une entreprise individuelle sur trois est créée dans le secteur des services aux particuliers. Cette proportion est identique à celle du commerce, transport, hébergement et restauration. Ce secteur est celui qui enregistre la plus importante hausse de créations (+ 72 %).

### Le plus haut niveau de créations de sociétés depuis quinze ans

En 2015, la création de sociétés dans la région atteint son niveau le plus haut depuis plus de quinze ans, avec 18 800 créations. Cette dynamique régionale (+ 3,2 %) est comparable à celle de la France métropolitaine (+ 3,6 %). Une société sur quatre est créée dans le domaine des services aux entreprises, une sur trois dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration.

Le secteur de la construction est le seul à connaître une baisse du nombre de créations d'entreprises (- 19 %), quel que soit le régime considéré (*figure 3*).

### Une création d'entreprise sur trois a lieu dans le Rhône

La région Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 12 % des créations d'entreprises de France métropolitaine (*figure 4*). Une part qui varie légèrement selon le régime :

11 % pour les sociétés, 15 % pour les entreprises individuelles et 12 % pour les micro-entrepreneurs.

Le département du Cantal est le seul concerné par une légère hausse du nombre de créations (+ 2 %). Elles sont stables pour le Rhône et en baisse pour l'ensemble des autres départements de la région. L'Ardèche enregistre la plus importante diminution (- 12 %).

En volume, sur l'année 2015, presque une création d'entreprise sur trois est localisée dans le département du Rhône, une sur six dans celui de l'Isère.

### Moins de défaillances, surtout dans les services aux entreprises et le commerce

En 2015, les défaillances d'entreprises sont en légère baisse par rapport à 2014 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (- 1,2 %), alors qu'elles augmentent au niveau national (+ 1,3 %) (*figure 5*). Une situation régionale partagée par cinq départements avec, entre autres, une baisse de 17 % pour l'Ardèche. Parmi les départements où le nombre de défaillances augmente, la Savoie enregistre la plus forte hausse (+ 13 %).

Les défaillances baissent nettement pour le secteur des services aux entreprises (- 5,4 %) et celui du commerce, transport, hébergement et restauration (- 4,4 %). Le repli pour la construction est moins important (- 0,4 %). À l'inverse, les défaillances sont plus nombreuses dans le secteur des services aux particuliers (+ 11 %) et dans l'industrie (+ 2,6 %) (*figure 6*). ■

### Pour en savoir plus

- « Conjoncture régionale », Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème Entreprises

**1 Créations d'entreprises par département**

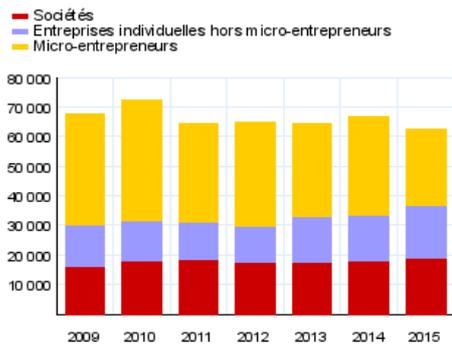
	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2014	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014
Ain	5,5	14,3	-29,0	3 924	-10,6
Allier	-6,0	62,6	-40,6	1 801	-6,7
Ardèche	0,2	21,3	-35,2	2 262	-11,8
Cantal	20,2	22,4	-30,1	705	2,2
Drôme	-4,1	20,7	-25,2	4 265	-8,8
Isère	-0,3	10,2	-22,3	10 092	-8,8
Loire	2,5	32,7	-34,1	4 922	-9,1
Haute-Loire	1,4	21,9	-25,5	1 179	-6,5
Puy-de-Dôme	6,5	26,3	-29,3	3 947	-7,3
Rhône	6,2	23,3	-12,9	18 908	-0,0
Savoie	5,7	8,4	-24,9	3 962	-7,8
Haute-Savoie	1,4	-3,7	-17,4	6 602	-9,2
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>3,2</b>	<b>18,0</b>	<b>-22,6</b>	<b>62 569</b>	<b>-6,2</b>
France métropolitaine	3,6	29,4	-21,1	509 550	-4,7

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

**2 Nombre de créations d'entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**

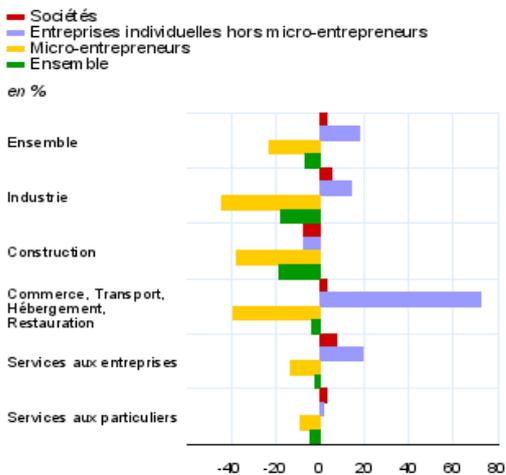


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

**3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2014 et 2015 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**

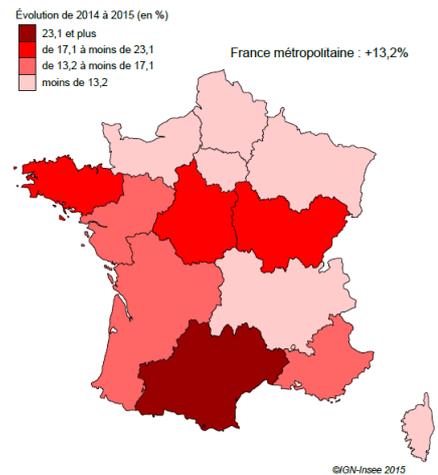


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

**4 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises, hors micro-entrepreneurs**

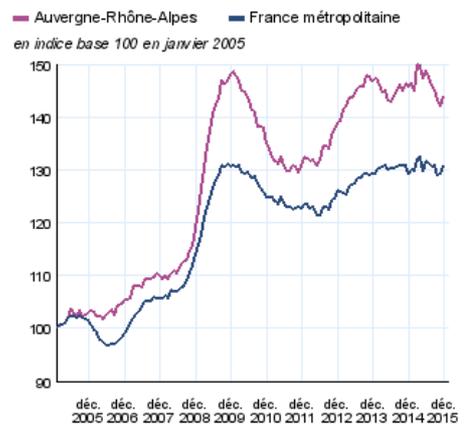


Champ : France métropolitaine, hors micro-entrepreneurs.

Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE - Sirène)

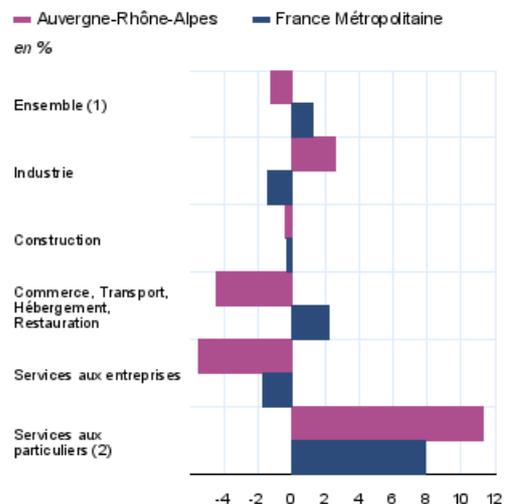
**5 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11.03.2016)

**6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes**



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 11.03.2016)

# Construction

## Les ventes de logements neufs progressent

Les réservations de logements neufs augmentent sensiblement en 2015. Mais cette demande en hausse ne produit pas encore d'effets significatifs fin 2015 en termes d'activité économique de la construction. Le niveau des mises en chantier reste faible. La conjoncture n'est pas plus dynamique dans l'entretien-rénovation et dans les travaux publics.

Stéphanie Pépin, Cellule économique Rhône-Alpes – Yves Pothier, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

La construction de logements est en baisse en 2015 (*figures 1 et 3*). Les autorisations comme les mises en chantier diminuent de 6 %. 47 000 logements sont commencés au cours de l'année.

### Le nombre de logements réservés augmente, mais les nouveaux programmes restent rares

Pourtant, les ventes de logements neufs aux particuliers progressent : 16 300 maisons et appartements sont réservés au cours de l'année, soit 17 % de plus qu'en 2014 (*figure 5*). La progression est particulièrement sensible pour les petites surfaces. Mais dans un contexte incertain, les promoteurs se montrent attentistes et limitent les mises sur le marché de nouveaux programmes. 15 900 logements sont mis en vente en 2015, soit un repli de 1 % par rapport à 2014. Le nombre de ventes dépassant celui des mises en ventes, le stock de logements fléchit sensiblement. Avec 16 700 références dans les catalogues des promoteurs fin 2015, le niveau de l'encours s'établit 10 % au-dessous de celui de fin 2014.

L'amélioration de la conjoncture de la promotion immobilière se lit aussi dans l'augmentation de la fluidité du marché. Le taux d'écoulement, soit le délai théorique pour que l'ensemble des logements disponibles soient vendus, se réduit de 3 mois pour s'établir à 13 mois en collectif et 15 mois en maison.

Cette activité soutenue est largement due aux investisseurs. Le nombre de logements achetés en vue d'une location bondit de 39 % de 2014 à 2015. Dans le cadre de l'enquête sur la commercialisation des logements neufs, un tiers des réservations sont en effet fléchées par les promoteurs

comme relevant d'un investissement locatif. L'achat en vue d'habiter le logement progresse également (+ 8 %).

Le prêt à taux zéro contribue à cette hausse. 7 850 primo-accédants bénéficient d'un tel prêt en 2015. L'augmentation du nombre de ces prêts atteint 35 % en Auvergne-Rhône-Alpes, soit plus qu'en France métropolitaine (+ 25 %).

Dans le parc public, 6 300 logements sociaux sont mis en chantier en 2015, en hausse de 10 % par rapport à 2014. 15 700 logements sociaux sont agréés en 2015, autant qu'en 2014. Les agréments visant les logements orientés « classes moyennes », de type PLS, progressent davantage que ceux destinés aux ménages les plus fragiles, de type PLUS ou PLAI.

### Repli de l'activité dans l'immobilier d'entreprise, l'entretien-rénovation et les travaux publics

Les mises en chantier de surfaces d'activité restent orientées à la baisse. En 2015, on compte 2,8 millions de m<sup>2</sup> de locaux commencés, soit 7 % de moins qu'en 2014 (*figure 4*). Les autorisations sont stables (+ 0,2 %) : 4,2 millions de m<sup>2</sup> de surface d'activité font l'objet d'un permis accordé en 2015 (*figure 2*).

Pour l'ensemble de la construction neuve de locaux, résidentiels ou non, la baisse du chiffre d'affaires est de l'ordre de 7 % en Auvergne-Rhône-Alpes selon le réseau des Cellules Économiques Régionales de la Construction (CERC).

Dans l'entretien-rénovation des logements, les chefs d'entreprise font état d'une activité en diminution, surtout pour les maisons individuelles. Les éco-prêts à taux zéro, qui sont l'un des dispositifs mobilisables dans

ce cadre, chutent de 32 % pour atteindre 2 880 unités.

Dans le secteur des travaux publics, la baisse du chiffre d'affaires est estimée à 5 %, après une année 2014 déjà peu dynamique. La part des collectivités locales diminue au profit de la clientèle privée.

Le secteur des matériaux finit l'année en net repli. La consommation de ciment est en baisse de 5 %, la production de béton prêt à l'emploi de 6 %, la production de granulats de 11 %.

### Un nombre d'emplois en baisse

Dans cette conjoncture incertaine, l'emploi dans la construction diminue. 173 000 salariés sont employés en Auvergne-Rhône-Alpes au quatrième trimestre 2015, soit un repli de 2,9 % en un an. Cette baisse est un peu plus importante qu'au niveau national (- 2,6 %). Inversement, l'intérim progresse de 7 % de fin 2014 à fin 2015 pour atteindre 10 000 équivalents temps plein dans la construction. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A ayant indiqué une activité antérieure dans le secteur du BTP augmente de 2 % pour atteindre 37 200 personnes fin 2015.

Signe d'une conjoncture morose, seules 8 000 entreprises sont créées au cours de l'année, en forte baisse par rapport à 2014, dans la région (- 19 %) comme dans l'ensemble du pays (- 17 %). Les défaillances évoluent peu (- 0,2 %) et concernent 2 000 entreprises. ■

### Pour en savoir plus

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- CERA – Observatoire régional du BTP : [www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr](http://www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr)

## 1 Baisse des autorisations de logements

	en %		
	Logements en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Ain	4 300	- 18,7	4,9
Allier	800	12,5	- 14,4
Ardèche	2 100	11,9	- 1,8
Cantal	500	3,9	- 10,1
Drôme	2 700	- 16	- 2,3
Isère	6 700	- 21,9	1,2
Loire	3 300	29,6	- 2,9
Haute-Loire	1 000	9	- 6,2
Puy-de-Dôme	3 600	12,7	- 2,1
Rhône	11 500	- 15,9	5,5
Savoie	4 000	7,9	- 3,1
Haute-Savoie	9 700	3,7	4,8
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>50 200</b>	<b>- 6,2</b>	<b>1,2</b>
France métropolitaine	372 200	3,8	- 0,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 13 avril 2016

## 2 Hausse des autorisations dans l'hôtellerie, l'agriculture et l'entreposage

	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2015 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2009 (1)
Artisanat	228	2,4	3,7	- 6,3	3,1
Bureaux	566	- 14,1	9,4	4,7	- 0,3
Commerce	364	- 31,8	1,6	1,9	- 3,4
Entrepôt	832	33,3	7,5	8,2	1,4
Exploitation agricole ou forestière	1 052	15,6	- 5,2	15,4	- 7,2
Hébergement hôtelier	102	6,9	- 10	32,8	- 2,7
Industrie	457	- 17,7	3,1	3,2	- 3,6
Service public ou d'intérêt collectif	623	1,5	- 7,9	- 11,7	- 5,5
<b>Ensemble</b>	<b>4 222</b>	<b>0,2</b>	<b>- 0,3</b>	<b>5,2</b>	<b>- 3,9</b>

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

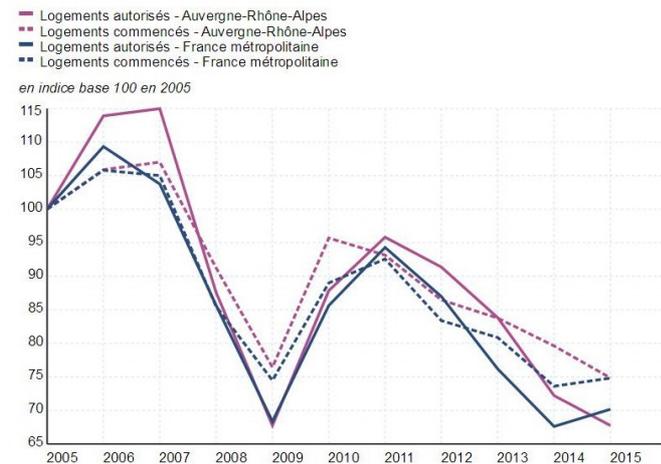
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 13 avril 2016

### Pour comprendre les résultats

La base Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

## 3 Évolution de la construction de logements

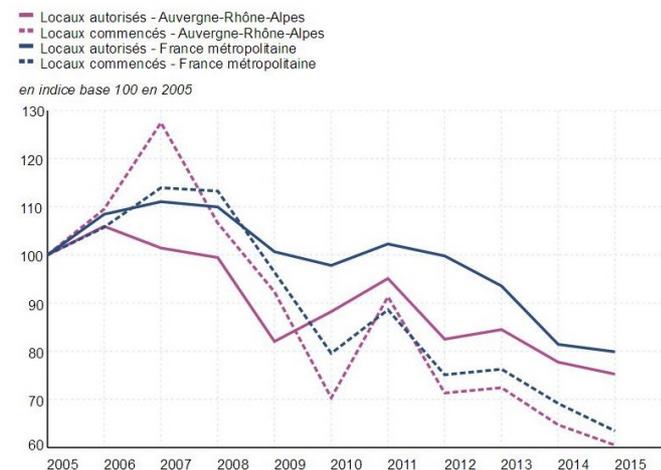


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels et collectifs

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 13 avril 2016

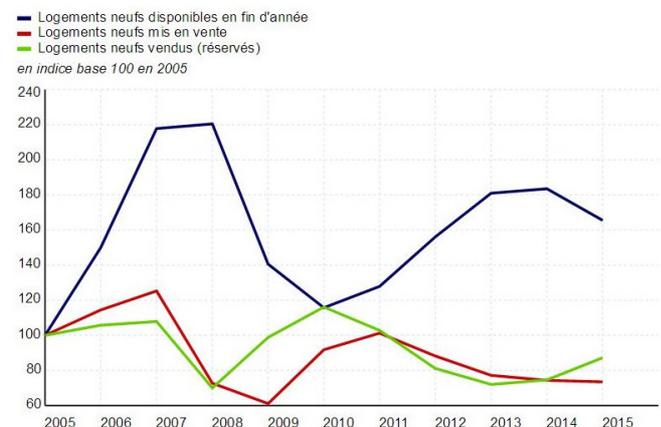
## 4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, extraction au 13 avril 2016.

## 5 Baisse des stocks de logements neufs



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; Auvergne-Rhône-Alpes

Source : SOeS, enquête ECLN.

# Transports

## Quelques signes positifs après plusieurs années en berne

Dans un contexte économique morose, les immatriculations de véhicules neufs connaissent un rebond en 2015, après plusieurs années de baisse. Le transport de marchandises est à nouveau en repli. Les déplacements, quel que soit le mode utilisé, progressent par rapport à l'année précédente.

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Les particuliers et les entreprises continuent de bénéficier en 2015 de la baisse des prix des carburants. Les tarifs de l'essence et du gazole diminuent pour la troisième année consécutive et sont désormais aux niveaux constatés en 2010.

### Un rebond des immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes

Après plusieurs années de baisse, les immatriculations de véhicules neufs augmentent en 2015 de 4,7 % à l'échelle de la nouvelle région. Mis à part le cas de la Drôme en légère baisse (-0,9 %), tous les départements connaissent une progression des immatriculations (figure 1).

En 2015, près de 210 000 voitures particulières neuves sont immatriculées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit près de huit véhicules neufs sur dix. Ces immatriculations sont en augmentation de 5,5 % par rapport à 2014 (+6,8 % à l'échelle française) (figure 2).

Parmi ces nouvelles immatriculations, 26 % émettent moins de 100 grammes de CO<sub>2</sub>/km, soit légèrement moins qu'à l'échelle française (28 %). Dans le détail, seul le Rhône a immatriculé 30 % de voitures particulières neuves émettant moins de 100 grammes de CO<sub>2</sub>/km.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (poids inférieur à 3,5 tonnes) progressent plus fortement en Auvergne-Rhône-Alpes (+3,4 %) qu'à l'échelle française (+1,9 %), avec des évolutions départementales contrastées. La Haute-Loire connaît la plus forte hausse (+19 %), tandis que la plus forte baisse se situe en Haute-Savoie (-11 %).

Le marché régional des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes se contracte en 2015 (-12 %) alors qu'une forte reprise est observée à l'échelle nationale (+11 %). La situation est encore contrastée au sein de la région : deux départements enregistrent une forte hausse des immatriculations, l'Allier et le Puy-de-Dôme (+18 %). À l'inverse, la Drôme et la Haute-Loire connaissent une chute des immatriculations de respectivement 39 % et 25 %.

Par ailleurs, les acquisitions de véhicules de transports en commun repartent à la hausse en 2015 (+15 %), mais avec une dynamique moins importante qu'au plan national (+25 %). 872 unités ont été immatriculées dans la région en 2015.

### Le fret routier toujours en baisse

S'agissant du transport routier de marchandises, aucun résultat n'est disponible à l'échelle des nouvelles régions en 2015. Toutefois, d'après les chiffres provisoires sur la partie Auvergne, le fret entrant représente 2 506 millions de tonnes-km et diminue de 3,1 % par rapport à 2014 (figure 3). Le fret sortant enregistre une baisse annuelle de 3,6 % et le flux interne chute de 8,4 %. Pour la partie Rhône-Alpes, les entrées représentent 7 912 millions de tonnes-km et régressent de 13 % par rapport à 2014. Les transports sortants diminuent de 13 % et les flux internes de 4 %. Les comptages routiers montrent un tassement du trafic poids lourds sur la vallée du Rhône ou l'agglomération de Grenoble.

Pour le trafic fluvial, le bassin Rhône-Saône, qui représente près de 17 % du volume national, enregistre en 2015 une quasi-stabilité des tonnes-km transportées (-0,3 %). La part des containers progresse de 2,9 %.

Le fret aérien de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry représente 48 800 tonnes en 2015 (+4 %). Cette croissance est portée par le fret express qui progresse de 3,5 %.

### Des déplacements en hausse

Pour l'ensemble des autoroutes non concédées et routes nationales disposant de comptages routiers, les trafics tous véhicules progressent de +1 % pour l'agglomération lyonnaise à +1,7 % pour la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA) en 2015.

Le trafic des voyageurs TGV a augmenté de 2,2 % en 2015 avec 23,1 millions de voyageurs - kilomètre. Le trafic TER a augmenté quant à lui de 1,6 % avec 2 822 millions de voyageurs - kilomètre. Toutefois, des disparités territoriales apparaissent, caractérisées par une hausse sur la partie est de la région et une baisse sur sa partie ouest.

Le trafic aérien, avec 9,8 millions de passagers locaux ou en transit dans les aéroports d'Auvergne-Rhône-Alpes, augmente de 1,8 % en 2015 (+3,1 % à l'échelle nationale). La part du trafic international constitue 65 % du nombre de passagers, en progression annuelle de 3,2 %. Dans la région, les lignes à bas coût transportent 28 % des passagers et enregistrent une augmentation annuelle de 11 % (figures 4 et 5). ■

### Pour en savoir plus

- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

**1 Immatriculations de véhicules neufs**

	Véhicules particuliers		Véhicules industriels légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)	2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (en %)
Ain	16 426	4,5	3 128	8,8	359	- 6,0	19 965	5,0
Allier	7 723	5,0	1 450	- 1,2	260	17,6	9 435	4,2
Ardèche	6 670	5,0	1 234	2,9	155	- 21,3	8 119	4,2
Cantal	3 665	2,3	921	10,6	170	- 17,5	4 767	3,0
Drôme	12 870	3,0	3 021	-5,0	646	- 38,5	16 598	- 0,9
Isère	30 999	8,7	7 308	6,3	506	- 19,0	38 971	7,9
Loire	17 970	4,3	4 371	2,8	459	- 12,6	22 863	3,7
Haute-Loire	4 781	7,5	1 210	19,1	205	- 25,2	6 238	8,4
Puy-de-Dôme	16 396	4,3	3 657	7,4	503	17,5	20 604	5,2
Rhône	50 281	4,4	16 352	7,4	1 309	- 6,2	68 188	4,9
Savoie	14 358	3,3	3 663	- 2,9	587	1,9	18 643	2,0
Haute-Savoie	27 718	9,3	4 580	- 10,5	385	- 10,0	32 777	5,4
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>	<b>209 857</b>	<b>5,5</b>	<b>50 895</b>	<b>3,4</b>	<b>5 544</b>	<b>- 12,1</b>	<b>267 168</b>	<b>4,7</b>
France métropolitaine	1 886 233	6,8	377 326	1,9	42 981	10,5	2 313 885	6,1

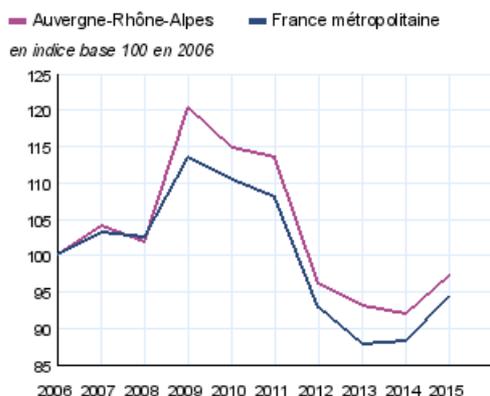
Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

**2 Évolution du nombre d'immatriculation de véhicules particuliers neufs**


Note : données brutes

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

**3 Transport de marchandises par la route**

	Auvergne		Rhône-Alpes	
	2015 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	2015 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Entrées dans la région	2 506	- 1,9	7 912	- 4,3
Sorties de la région	2 565	- 0,9	7 948	- 4,1
Intérieur de la région	1 120	- 0,6	6 081	1,6

p : données provisoires.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SoeS, Enquête transport routier de marchandises

**4 Passagers des aéroports**

	Auvergne-Rhône-Alpes			France métropolitaine	
	Passagers 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)	Évolution 2015/2014	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1)
Lignes nationales	3 366 881	-0,7	0,5	0,9	1,4
Lignes internationales	6 381 610	3,2	2,5	4,0	3,9
Transit	73 862	2,4	-13,7	2,5	-11,2
<b>Total</b>	<b>9 822 353</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>3,1</b>	<b>3,1</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	2 757 111	11,3	9,2	9,4	10,3
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	28,1	///	///	///	///

Note : données brutes.

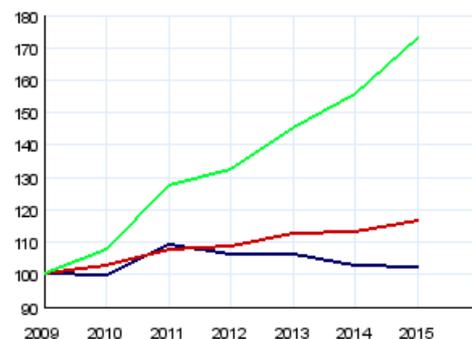
(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

**5 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Auvergne-Rhône-Alpes**

■ National ■ International ■ Low cost  
en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français

# Tourisme

## Un rebond de la fréquentation touristique en 2015

En 2015, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptabilise 34 millions de nuitées, soit une progression de 4,7 % par rapport à 2014. C'est davantage qu'en France métropolitaine (+ 2,2 %). La fréquentation touristique retrouve ainsi un niveau supérieur à celui de 2013, une bonne année pour le tourisme. L'ensemble des départements de ce territoire profitent de cette embellie. La hausse du nombre de nuitées concerne autant l'hôtellerie que les campings.

Christine Bois, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2015, la fréquentation touristique en Auvergne-Rhône-Alpes connaît un rebond de 4,7 % par rapport à 2014 (*figures 1 et 5*). Ainsi, 33,6 millions de nuitées ont été comptabilisées dans les hôtels et les campings de la région.

### Une fréquentation des hôtels en hausse

Dans l'hôtellerie en 2015, la fréquentation touristique repart à la hausse en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 4,7 %). Toutefois, le nombre de nuitées dans les hôtels reste en deçà par rapport à 2013, qui était une très bonne année touristique. Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région métropolitaine en nombre de nuitées consommées, derrière l'Île-de-France.

La hausse de la fréquentation touristique a été soutenue par le retour de la clientèle étrangère. Sur plus d'un million de nuitées supplémentaires par rapport à 2014, 560 000 concernent la clientèle étrangère et 460 000 la clientèle française. La part de la clientèle étrangère représente un quart des nuitées, mais cette part augmente fortement dans le massif alpin, notamment en Savoie-Mont-Blanc où elle dépasse 35 %. La région attire essentiellement des touristes européens, qui représentent plus de 80 % des touristes étrangers. Parmi eux se trouvent un tiers d'Anglais, dont les nuitées ont augmenté de 20 % cette année.

L'ensemble des départements de la région ont bénéficié de la hausse de la fréquentation. Le Rhône reste largement en tête avec 4,9 millions de nuitées, en très forte progression (+ 7,2 %). À l'est de la région, les massifs alpins comptabilisent 10,5 millions de nuitées (+ 3,2 %). À l'ouest, le Puy-de-Dôme porte la fréquentation avec 1,9 million de nuitées (+ 2,6 %). Les autres départements, qui se caractérisent par un nombre de nuitées moindres, bénéficient cependant de croissances plus vives. C'est notamment le cas de l'Ardèche, de la Drôme et du Cantal (entre + 9 % et + 14 %).

Sur l'ensemble de l'année 2015, le taux d'occupation dans les hôtels a augmenté de 0,9 % (*figure 6*). En effet, le nombre de chambres offertes progresse de 0,7 %, et le nombre de chambres occupées augmente encore davantage (+ 2,5 %). L'ensemble des hôtels classés bénéficient de l'embellie. Ainsi, les hôtels de 3 étoiles ou plus enregistrent une hausse de plus de 8 %. La situation est plus difficile pour les hôtels non classés (- 5,9 %) (*figure 2*).

### Un record d'affluence dans les campings depuis six ans

Dans les campings de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la hausse de la fréquentation touristique a également été de 4,7 % par

rapport à 2014 (*figure 3*). Les nuitées comptabilisées pour la saison d'été 2015 s'élèvent à près de 11 millions. C'est le meilleur résultat obtenu depuis six ans, supérieur à 2012 et 2013. La région se situe au 5<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines derrière les Pays de la Loire et devant la Bretagne.

L'Ardèche maintient sa première position dans la région avec 3,9 millions de nuitées, soit une hausse de 5 %. Seuls le Rhône et la Drôme subissent une désaffection des campeurs (respectivement - 3,9 % et - 1,4 %).

La fréquentation des campings est portée par la clientèle française, qui représente 64 % des nuitées. En effet, les nuitées françaises progressent de 10,3 % alors que les nuitées étrangères reculent de 3,9 %, baisse déjà amorcée en 2014. Les touristes étrangers sont quasiment tous des Européens, avec une forte proportion de Néerlandais (55 %). Ainsi, la baisse de la fréquentation néerlandaise en 2015 (- 10,1 %) a eu un impact très important sur la fréquentation étrangère. Les campeurs préfèrent encore à 61 % la location d'emplacements nus, notamment la clientèle étrangère (75 %). La clientèle française évolue toutefois au fil du temps vers les emplacements locatifs (47 %).■

### Pour en savoir plus

- Données structurelles du tourisme sur internet : [http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=13&sous\\_theme=5](http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=13&sous_theme=5)

### 1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2015 par une clientèle étrangère
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	
Ain	1 247	3,8	2,4	20,7
Allier	791	3,1	-1,7	10,6
Ardèche	588	13,7	-0,9	20,2
Cantal	505	8,6	-1,6	9,6
Drôme	1 197	8,9	-2,9	21,7
Isère	2 428	3,9	1,2	24,1
Loire	764	2,5	-1,2	16,0
Haute-Loire	331	6,2	0,5	13,2
Puy-de-Dôme	1 863	2,6	0,4	11,5
Rhône	4 885	7,2	1,8	23,2
Savoie	3 539	2,8	1,3	35,8
Haute-Savoie	4 531	3,3	1,6	34,6
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>22 670</b>	<b>4,7</b>	<b>0,9</b>	<b>25,2</b>
France métropolitaine	202 087	1,8	0,4	36,5

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

### 2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	7 252	58 002	3,7	7,7
3 étoiles	8 375	75 770	5,9	5,3
4-5 étoiles	4 234	48 224	12,7	8,9
Non classés	2 808	20 091	-5,9	-29,3
<b>Total</b>	<b>22 670</b>	<b>202 087</b>	<b>4,7</b>	<b>1,8</b>

Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

### 3 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2015	
	2015 (en milliers)	Évolution 2015/2014	Évolution moyenne annuelle 2014/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ain	518	11,2	3,8	44,5	32,4
Allier	266	3,6	-0,9	22,2	30,2
Ardèche	3 872	5,0	1,2	38,2	46,7
Cantal	368	6,1	-0,6	20,1	33,7
Drôme	1 540	-1,4	4,9	43,9	37,9
Isère	785	10,6	-1,2	42,0	37,2
Loire	125	13,9	4,2	35,0	29,8
Haute-Loire	253	15,9	2,9	34,4	33,1
Puy-de-Dôme	981	4,6	-0,1	19,8	41,1
Rhône	181	-3,9	4,3	44,2	42,6
Savoie	696	7,1	-1,9	28,6	20,8
Haute-Savoie	1 386	2,9	-1,0	38,6	32,9
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>10 972</b>	<b>4,7</b>	<b>1,0</b>	<b>36,3</b>	<b>38,8</b>
France métropolitaine	112 876	2,9	1,3	31,9	48,5

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

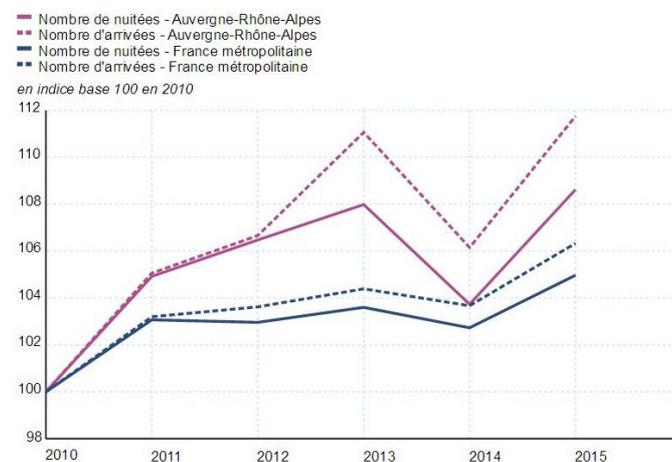
### 4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2015 (milliers)		Évolution 2015/2014 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 644	16 120	3,5	0,0
3-4-5 étoiles	8 199	90 199	5,4	4,2
Non classés	1 129	6 556	1,4	-6,7
<b>Total</b>	<b>10 972</b>	<b>112 876</b>	<b>4,7</b>	<b>2,9</b>

Note : données 2015 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

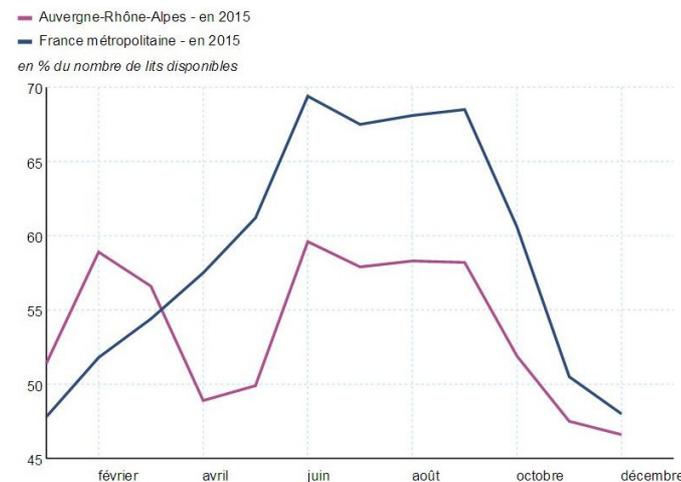
### 5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

### 6 Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données 2015 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme (CRT et CDT)

# Commerce extérieur

## Des exportations en hausse

En 2015, les échanges commerciaux de biens en valeur de la région Auvergne-Rhône-Alpes représentent 11,6 % des échanges nationaux. Les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014. Les importations sont également en hausse mais plus modérée (+ 2,7 %), surtout en provenance de Chine.

Jacques Mercier, Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes est une région dynamique, industrielle, à l'économie extérieure diversifiée, tant au niveau des produits échangés que des pays clients ou fournisseurs. C'est la troisième région exportatrice derrière l'Île-de-France et l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

En 2015, les échanges commerciaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec l'extérieur s'améliorent. D'une part, grâce à la baisse de la parité euro/dollar, les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014, pour un total de 56 milliards d'euros, soit 12,6 % des exportations nationales. D'autre part, les importations progressent, mais plus faiblement (+ 2,7 % par rapport à 2014 pour un total de 54 milliards d'euros, soit 10,7 % des importations nationales), du fait notamment de la baisse du prix du pétrole.

### Les produits chimiques de base toujours en tête des échanges

Les principaux produits importés et exportés par la région sont les produits chimiques de base, les machines et équipements d'usage général et les produits pharmaceutiques (*figure 1*).

Les produits échangés spécifiques à la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport au niveau national sont plus particulièrement les produits chimiques de base et divers, les machines et équipements d'usage spécifique, les composants et cartes électroniques ainsi que le matériel électrique.

Les exportations des produits de la construction automobile et des produits alimentaires divers augmentent fortement. À l'inverse, les importations sont en hausse dans le domaine de la téléphonie et équipements de communication, ainsi que pour les ordinateurs et équipements périphériques.

### Une hausse des importations en provenance de Chine

Les échanges commerciaux de la région Auvergne-Rhône-Alpes, frontalière avec la Suisse et l'Italie, restent majoritairement liés aux pays de l'Union européenne et de la zone euro (respectivement 60 % et 47 % des échanges, avec globalement autant d'exportations que d'importations). En particulier, l'Allemagne reste le principal partenaire commercial de la région, avec 15 % des exportations et 17 % des importations en 2015 (*figure 2*).

Les deuxième et troisième zones d'échanges commerciaux de la région sont l'Asie et l'Amérique, avec respectivement 15 % et 9 % des échanges. La Chine reste notamment le troisième fournisseur de la région, avec 10 % des importations en provenance de ce pays. Les échanges avec l'Afrique (6 % des échanges de la région) sont principalement dus aux relations de l'ex-région Auvergne avec le Nigeria concernant les produits pharmaceutiques. La région exporte davantage qu'elle n'importe avec l'Amérique et l'Afrique, mais c'est la situation inverse avec l'Asie.

Les exportations en valeur vers le Royaume-Uni augmentent fortement (+ 14 %), du fait de l'appréciation de la livre de 11 % par rapport à l'euro sur l'année 2015. Il en est de même vers la Suisse, même si les importations vers ce pays augmentent plus fortement encore, à cause du renchérissement du franc suisse par rapport à l'euro. Les exportations en hausse vers l'Espagne ont bénéficié de la reprise de la consommation intérieure et de l'investissement en Espagne.

À l'extérieur de l'Europe, les échanges de la région Auvergne-Rhône-Alpes se détériorent surtout avec la Chine. En effet, les importations en produits de consommation courante depuis ce pays ont fortement augmenté en 2015 (+ 14 %), en lien avec le redressement de la consommation des ménages français.

### Un quart des exportations de la région ont lieu depuis le Rhône

Les principaux départements de la région exportateurs sont, dans l'ordre, le Rhône (25 % des exportations), l'Isère (18 %), l'Ain (16 %) et la Haute-Savoie (9 %) (*figure 3*).

Les principaux départements importateurs sont à nouveau le Rhône (32 % des importations), l'Isère (19 %), l'Ain (12 %), puis vient le Puy-de-Dôme (9 %). La quasi-totalité des importations d'hydrocarbures naturels ont lieu dans le Rhône. ■

**1 Principaux échanges de la région Auvergne-Rhône-Alpes par produit en 2015 et variation par rapport à 2014**

Produits	Exportations		Importations		Évolution 2015/2014 en %	
	Millions d'euros	% total	Millions d'euros	% total	Exports	Imports
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques	5 080	9,0	4 373	8,1	- 2,8	- 8,9
Matériel électrique	3 617	6,4	2 561	4,7	- 2,1	5,3
Machines et équipements d'usage général	4 439	7,9	3 882	7,2	6,3	3,4
Composants et cartes électroniques	3 556	6,3	1 994	3,7	10,7	14,0
Produits chimiques divers	2 942	5,2	2 463	4,6	13,3	10,2
Machines diverses d'usage spécifique	2 681	4,8	1 382	2,6	7,4	- 14,4
Produits pharmaceutiques	4 110	7,3	4 111	7,6	12,4	0,4
Métaux non ferreux	1 976	3,5	2 115	3,9	14,6	- 10,2
Équipements pour automobiles	1 929	3,4	1 333	2,5	- 4,7	- 3,0
Produits de la construction automobile	2 571	4,6	2 147	4,0	22,7	3,0
Produits en plastique	1 977	3,5	1 844	3,4	8,2	7,3
Autres	21 274	37,9	25 747	47,7	///	///
<b>TOTAL</b>	<b>56 152</b>	<b>100,0</b>	<b>53 952</b>	<b>100,0</b>	<b>6,3</b>	<b>2,4</b>

Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de décembre 2015

**2 Principaux partenaires commerciaux d'Auvergne-Rhône-Alpes**

	Exportations			Importations			Solde
	Millions d'euros	Évolution 2015/2014 en %	Part en %	Millions d'euros	Évolution 2015/2014 en %	Part en %	
Allemagne	8 278	3,2	14,7	9 243	- 0,1	17,1	-965
Italie	5 480	1,7	9,8	7 065	0,6	13,1	-1 586
Espagne	4 716	11,4	8,4	3 087	5,2	5,7	1 630
Royaume-Uni	3 976	14,4	7,1	1 719	3,5	3,2	2 257
États-Unis	3 850	11,1	6,9	2 988	10,8	5,5	862
Belgique	2 415	- 0,8	4,3	2 342	- 0,7	4,3	73
Suisse	2 210	13,5	3,9	2 497	25,9	4,6	-287
Pays-Bas	1 946	5,5	3,5	2 014	- 9,2	3,7	-67
Chine	1 840	3,0	3,3	5 284	14,3	9,8	-3 444
Autres	21 441	///	38,2	17 714	///	32,8	3 727
<b>Total</b>	<b>56 152</b>	<b>6,0</b>	<b>100,0</b>	<b>53 952</b>	<b>4,6</b>	<b>100,0</b>	<b>2 200</b>

Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de décembre 2015

**3 Évolution des imports/exports par département**

	Exportations		Importations	
	Millions d'euros	Part en %	Millions d'euros	Part en %
<b>Total Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>56 152</b>	<b>100,0</b>	<b>53 952</b>	<b>100,0</b>
<b>Total Rhône-Alpes</b>	<b>48 842</b>	<b>87,0</b>	<b>46 900</b>	<b>86,9</b>
Rhône	13 920	24,8	17 400	32,3
Isère	10 257	18,3	10 318	19,1
Ain	9 085	16,2	6 519	12,1
Haute-Savoie	4 933	8,8	3 940	7,3
Loire	3 712	6,6	3 377	6,3
Drôme	3 712	6,6	2 814	5,2
Savoie	2 296	4,1	1 454	2,7
Ardèche	927	1,7	1 078	2,0
<b>Total Auvergne</b>	<b>7 310</b>	<b>13,0</b>	<b>7 052</b>	<b>13,1</b>
Puy-de-Dôme	4 496	8,0	4 859	9,0
Allier	1 462	2,6	1 072	2,0
Haute-Loire	1 141	2,0	942	1,7
Cantal	211	0,4	176	0,3

Note : données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Douanes françaises, publication des résultats de décembre 2015

# Comptes des entreprises

## Une amélioration en 2015, mais encore incomplète

Le redressement de l'activité industrielle s'est poursuivi et intensifié en 2015. Il reste toutefois mesuré et toujours largement porté par la demande étrangère. Les services marchands aux entreprises ont conservé une bonne dynamique de croissance. En revanche, les entreprises du BTP ont vécu une année 2015 difficile, accusant un repli sensible de leur chiffre d'affaires, notamment dans les travaux publics.

Stéphane Albert, Régis Pernon, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

### L'activité industrielle régionale poursuit sa progression en 2015

Le redressement du chiffre d'affaires industriel en Auvergne-Rhône-Alpes amorcé en 2014 s'est confirmé et intensifié en 2015 (+ 2,3 %), notamment au cours du second semestre (*figure 1*).

Presque tous les grands segments ont enregistré un gain d'activité. Pour chacun d'eux, l'export s'affirme comme un moteur souvent déterminant.

La fabrication de matériel de transport affiche la plus forte progression (+ 8,7 %), soutenue par des marchés ponctuels importants. La fabrication d'équipements, activité industrielle dominante de la région, enregistre un raffermissement de son chiffre d'affaires (+ 1,5 %), qui reste néanmoins fragile, à l'image d'une demande hésitante tout au long de l'année. Avec une nouvelle hausse de l'activité, l'industrie alimentaire demeure bien orientée (+ 1,2 %). La fabrication des autres produits industriels s'inscrit aussi en hausse (+ 1,8 %), portée notamment par la chimie, la pharmacie, les produits métalliques et, dans une moindre mesure, le textile. Seul le segment de la plasturgie et du caoutchouc accuse un repli de son chiffre d'affaires (- 1,8 %), largement impacté par la répercussion de la baisse du cours des matières premières.

Malgré cette progression de l'activité, l'emploi industriel des entreprises de l'échantillon en Auvergne-Rhône-Alpes s'est stabilisé (+ 0,1 %) (*figure 2*), les entreprises s'appuyant sur des gains de productivité.

Les rentabilités d'exploitation se sont globalement renforcées dans l'industrie (*figure 3*). À l'amélioration d'ensemble de l'activité s'ajoutent les effets des mesures

de soutien à l'économie (CICE, pacte de responsabilité) qui baissent le coût du travail.

L'année 2015 marque aussi l'amorce d'un léger redressement de l'investissement corporel (+ 2,7 %). Au-delà des grosses opérations, en légère progression, l'augmentation du montant médian (+ 4 %) illustre un effort d'investissement partagé par le plus grand nombre.

### Les services aux entreprises maintiennent leur dynamique de croissance

Dans le secteur des services marchands aux entreprises, l'augmentation moyenne du chiffre d'affaires s'élève à 4,1 % en 2015. Tous les segments étudiés sont en progression. Les activités à plus forte valeur ajoutée se détachent : + 6,1 % pour l'ingénierie informatique qui conserve un rythme de croissance soutenu, et + 6,0 % pour l'ingénierie technique qui progresse malgré les difficultés rencontrées dans certains de ses débouchés, comme le BTP. À noter que les conditions tarifaires se sont durcies sur ces deux segments. Avec + 2,5 % de chiffre d'affaires, le transport et entreposage affiche une croissance modeste qui ralentit légèrement sur un an. À l'inverse, les activités de nettoyage sont en augmentation de 3,4 %.

L'emploi global dans les services aux entreprises progresse de 2,2 % sur l'année, bénéficiant ainsi de la bonne dynamique du secteur. Cette hausse est largement tirée par l'ingénierie informatique (+ 4,7 %), tous les autres segments procédant à des renforcements plus modérés de leurs effectifs.

Malgré un contexte de prix de plus en plus ajustés dans tous les segments, la progression des volumes a permis de maintenir les rentabilités d'exploitation à un niveau satisfaisant.

### Le secteur du BTP en difficulté

La production d'ensemble du secteur du bâtiment et travaux publics s'est repliée avec une baisse du chiffre d'affaires de 3,1 % en 2015.

Les travaux publics sont les plus touchés avec un recul de 7,2 % de leur chiffre d'affaires. Les volumes manquent faute de renouvellement des chantiers, dans un contexte de rigueur budgétaire. Le bon comportement de la demande privée ne suffit pas à combler les carnets. S'y ajoute une pression forte sur les prix provenant d'une concurrence attisée par les faibles volumes.

Le chiffre d'affaires dans le bâtiment a également reculé (- 1,9 %), avec une baisse persistante des autorisations de construction de logements neufs. Le segment du gros œuvre s'en trouve fortement impacté (- 2,5 %), le second œuvre contenant le repli de sa production à - 1,6 %.

Ces conditions d'activité durablement dégradées ont conduit à de sensibles ajustements d'effectifs, y compris intérimaires, notamment dans le gros œuvre (- 5,5 %).

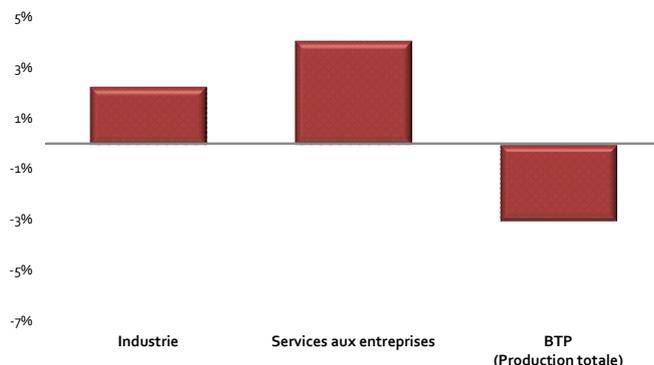
Les rentabilités d'exploitation dans le secteur du BTP se dégradent malgré tout et les investissements, en net retrait, sont comptés. ■

### Pour en savoir plus

Pour connaître l'évolution et les perspectives d'activité des différents secteurs de l'industrie, des services aux entreprises, et de la construction, ou pour obtenir les résultats complets de notre enquête annuelle, « Les entreprises en Auvergne Rhône-Alpes – Bilan 2015 et Perspectives 2016 » :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/rhone-alpes.html>

**1 Évolution des chiffres d'affaires entre 2014 et 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes**



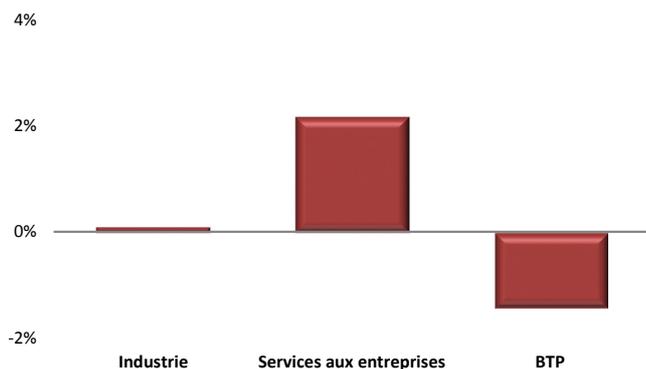
Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2015 et perspectives 2016

**Pour comprendre les résultats**

Enquête menée au début d'année 2016 auprès d'un échantillon composé de 3 718 entreprises ou établissements de la région Auvergne-Rhône-Alpes appartenant à l'industrie, aux services marchands (transports et entreposage, activités informatiques, ingénierie et études techniques, nettoyage) et au bâtiment et travaux publics.

**Rentabilité d'exploitation** (ou marge d'exploitation) : résultat d'exploitation rapporté au chiffre d'affaires hors taxe, exprimé en pourcentage.

**2 Évolution des effectifs entre 2014 et 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes**



Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2015 et perspectives 2016

**3 Évolution des rentabilités d'exploitation en Auvergne-Rhône-Alpes**

Secteur d'activité	2015
Industrie	↗
Services marchands	=
Bâtiment	↘
Travaux publics	↘

Source : Banque de France, Les entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes - Bilan 2015 et perspectives 2016

# Crédit

## Hausse de la distribution des crédits à l'habitat

L'augmentation des encours de crédits dans la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est accélérée en 2015 (+ 4,3 % contre + 2,1 % en 2014), mais reste inférieure de 0,3 point à l'évolution nationale. Comme de coutume, les crédits à l'habitat contribuent fortement à cette tendance, suivis de près par les crédits de trésorerie.

Stéphane Albert, Banque de France – Direction des Affaires Régionales

Avec une progression de 8,3 milliards d'euros entre décembre 2014 et décembre 2015, les encours de crédits à l'ensemble des agents économiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont dépassé 200 milliards d'euros. Dans son nouveau périmètre, la région représente désormais 11 % de l'encours national de crédits, conformément à son poids dans le PIB national, et au deuxième rang derrière l'Île-de-France.

### Les crédits à l'habitat plus dynamiques qu'au plan national

Les crédits à l'habitat représentent 63 % du total des encours, bien supérieurs à leur part de 54 % dans l'encours national (*figure 1*). Leur évolution entre 2014 et 2015 a également été plus marquée en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France (+ 6,2 % contre + 4,6 %) (*figure 2*).

La représentativité des encours par département permet de mettre en exergue une forte disparité des territoires au sein de la région (*figure 3*). Trois départements, le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère, sont concernés par la majorité des encours de crédits à l'habitat. Ceci s'explique par leur évolution démographique favorable et des conditions spécifiques de leur marché immobilier local (prix élevés, forte demande et manque d'offre).

### Les crédits à l'équipement progressent à nouveau en 2015

Après une année 2014 morose sur le plan de l'investissement, les crédits à l'équipement enregistrent en 2015 une croissance mesurée, mais qui semble robuste

(+ 1,9 %). Cette reprise s'expliquerait par des conditions de financement historiquement basses et une amélioration du chiffre d'affaires dans les principaux secteurs de l'industrie et des services à l'exception du BTP, comme le montre l'enquête de la Banque de France<sup>1</sup> réalisée en début d'année 2016.

Avec des encours de crédits à l'équipement 2,3 points au-dessus du niveau national (26,3 % contre 24,0 %), les entreprises de la région semblent davantage enclines à investir sur ce plan.

### Accélération des encours de crédits de trésorerie

Les encours de crédits de trésorerie enregistrent une progression significative, mais nettement en dessous du niveau national. Ce dernier doit toutefois être nuancé car il est exclusivement tiré par la performance particulière de l'Île-de-France. Sans celle-ci, la croissance des encours en Auvergne-Rhône-Alpes apparaît plus dynamique que sur le reste du territoire (+ 5,5 % contre + 4,7 %). À travers la distribution de crédits de trésorerie, les banques accompagnent le financement des besoins en fonds de roulement (BFR) des entreprises ainsi que la consommation des ménages.

Bien que plus marginale en volume, la baisse des encours de comptes ordinaires débiteurs (- 10 %) illustre une certaine amélioration des trésoreries des entreprises régionales et, dans une moindre mesure, de l'ensemble des sociétés en France (- 1,7 %).

### Des départements hétérogènes

La répartition départementale des encours de crédits n'est que peu modifiée par le nouveau périmètre du territoire régional. Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère restent les principales zones de distribution de crédit, soit près de 57 % du total régional. Les deux premiers départements représentent davantage que leur poids démographique (*figure 4*). Les ex-départements auvergnats représentent plus de 14 % de l'ensemble de la nouvelle région. ■

### Pour comprendre les résultats

#### Mode de collecte des données :

Les centralisations financières territoriales permettent de recenser, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

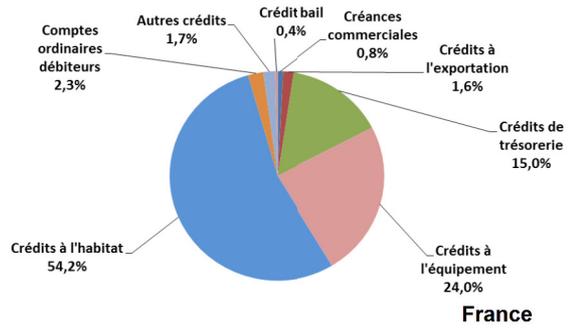
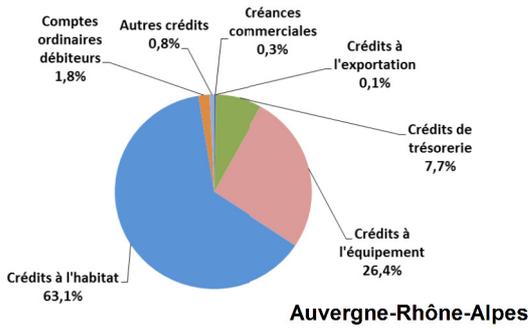
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

### Pour en savoir plus

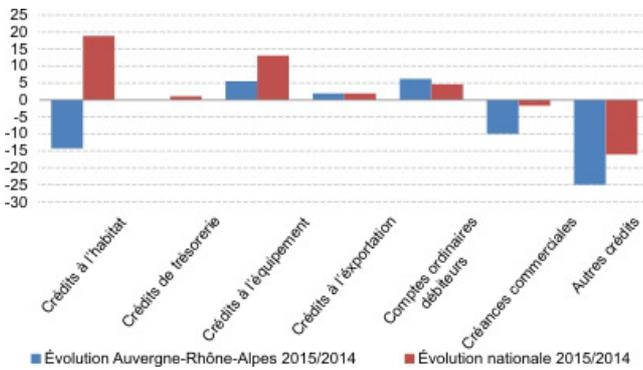
- <sup>1</sup> « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes – Bilan 2015, perspectives 2016 », Banque de France : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance/publications-regionales/publications/rhone-alpes.html>
- <http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>

**1 Répartition des encours de crédit en Auvergne-Rhône-Alpes et en France en 2015**



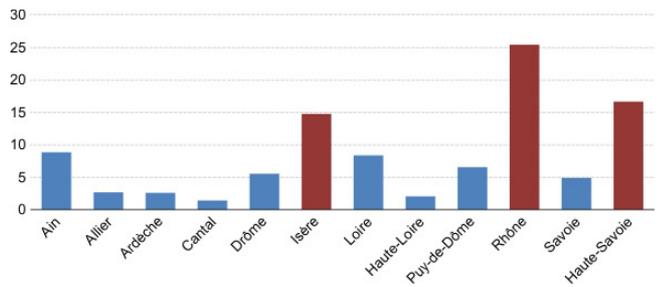
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

**2 Évolution des différents types d'encours entre décembre 2014 et décembre 2015**



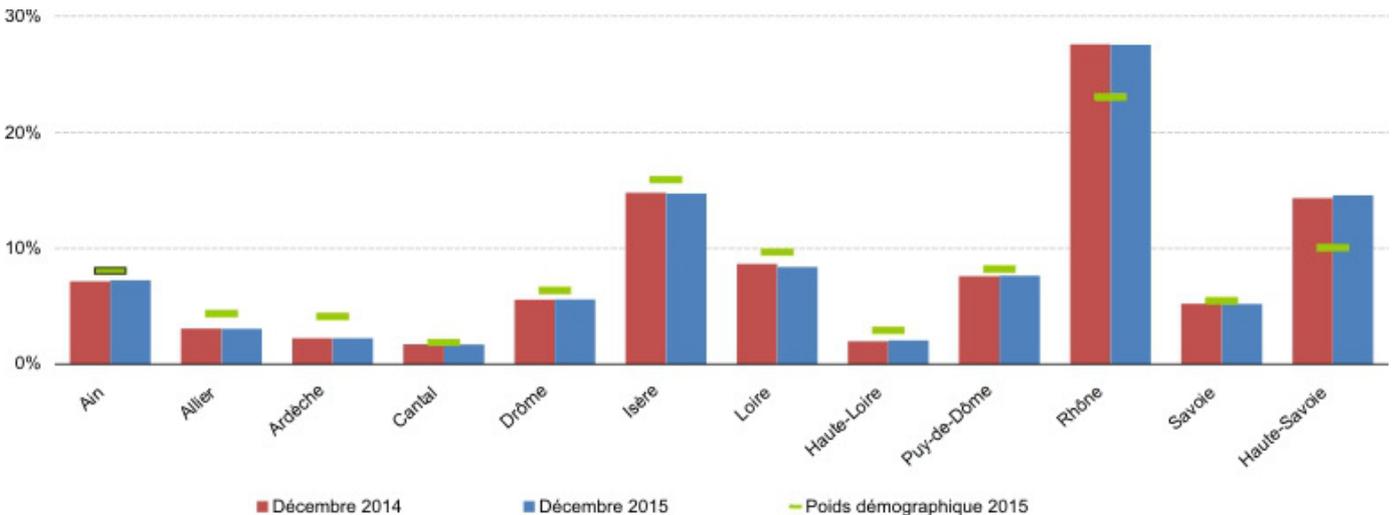
Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

**3 Répartition départementale des crédits à l'habitat**



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

**4 Répartition départementale des encours de crédits**



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2015

# Conjoncture agricole

## Une année difficile pour l'élevage

L'année 2015 est marquée par la canicule et la sécheresse estivales qui impactent la majorité des productions. L'abondance de l'offre sur la plupart des marchés mondiaux pèse sur les prix. Ceux-ci chutent fortement pour le lait, le porc et les céréales. Le marché de la viande bovine reste atone toute l'année. En revanche, les prix des fruits d'été et des légumes sont en hausse.

Bernadette Josserand, Jean-Baptiste Guittard, Pôle conjoncture Sriset, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

En 2015, après un printemps doux et sec, le déficit hydrique s'intensifie en juillet. Les températures grimpent en effet à l'arrivée de l'été pour devenir caniculaires. Le retour des pluies en août réveille la végétation avant une fin d'année douce et sèche (*figure 1*).

### Des moissons hétérogènes et des prix bas

En raison de la sécheresse et des températures élevées de l'été, la récolte s'avère contrastée : les rendements corrects atteints en cultures d'hiver tranchent avec les mauvais résultats du maïs et du tournesol. La récolte de céréales à paille est proche de celle de 2014 (+ 1,4 %), et légèrement en dessous de la moyenne quinquennale.

Avec un rendement moyen régional de 79 quintaux par hectare, la production de maïs grain diminue d'un tiers par rapport à 2014 et de 23 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Les terres consacrées à cette culture reculent de 10 % en un an, une part conséquente des surfaces étant ensilée pour compenser de maigres fenaisons. Le rendement moyen de la betterave recule de 17 % par rapport au record de 2014, malgré de bonnes conditions d'arrachage et un taux de sucre en progression. L'excellente récolte de blé française (+ 9 %) et les stocks mondiaux élevés pèsent sur les cours des céréales qui restent fortement orientés à la baisse. En décembre 2015, les prix sont inférieurs de 15 % (pour le maïs) à 20 % (pour le blé) à leur niveau moyen des cinq dernières années à la même période (*figure 2*).

### Une campagne fourragère très déficitaire

Après un début de campagne favorable, la pousse de l'herbe est ralentie par le

manque d'eau. En juin, la fenaison s'effectue dans de bonnes conditions mais les rendements sont faibles. La canicule et la sécheresse de juillet stoppent toute pousse et dessèchent le maïs fourrage. Le retour des précipitations en août et septembre permet une pousse d'arrière saison correcte, mais loin de compenser le fort déficit printanier et estival. Les ensilages de maïs sont également très déficitaires (- 36 %) et de faible valeur fourragère.

### Le prix du lait de vache en fort recul

Avec 26 millions d'hectolitres, les livraisons de lait sont stables malgré la fin des quotas laitiers au 31 mars 2015. À 335 euros pour 1 000 litres, le prix moyen régional payé au producteur est en retrait de 13 % par rapport à celui de 2014 (*figure 4*). L'augmentation de la collecte européenne et la poursuite de l'embargo russe tirent le prix vers le bas. Dans les Alpes, le lait AOP tire son épingle du jeu avec une hausse de la collecte et une progression du prix moyen de 4 % par rapport à 2014 (577 euros pour 1 000 litres).

### Le retour de la fièvre catarrhale ovine

Malgré l'épisode de fièvre catarrhale ovine (FCO) en fin d'été, qui peut toucher tous les ruminants, les exportations régionales de bovins maigres (275 000 têtes) sont en progression de 3 % par rapport à 2014, du fait d'une forte demande turque (*figure 3*). En moyenne sur l'année, les cours des animaux légers sont en progression (+ 2 % pour le mâle croisé U 300 kg) tandis que ceux des animaux lourds sont stables (- 0,5 % pour le mâle croisé U 400 kg). Les cours des bovins finis et des veaux de boucherie reculent dans toutes les

catégories, à l'exception des vaches de réforme de race allaitante.

La production de fruits à noyau est inférieure de 10 % à 2014 mais de belle qualité. La demande, stimulée par la chaleur estivale, favorise une hausse des prix de plus de 20 % par rapport à 2014. La qualité sanitaire est belle et les prix sont très corrects en fruits d'automne (pommes, poires), avec une récolte proche d'une année normale. La sécheresse compromet en revanche la récolte des châtaignes, déficitaire de plus de 30 %. L'automne trop doux pèse sur la consommation et sur les prix de la noix AOC de Grenoble, en recul de 10 % après plusieurs années de hausse. Les fortes chaleurs de l'été pénalisent les rendements en production légumière, entraînant des cours inhabituellement hauts pour la saison (*figure 5*).

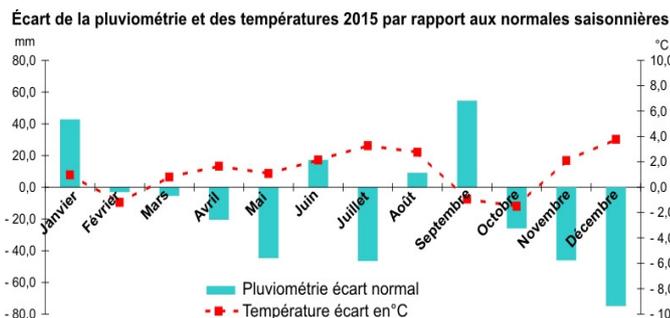
### Une excellente qualité des vins qui ne dope toutefois pas les ventes

La vendange atteint 2,3 millions d'hectolitres en 2015, en baisse de 13 % par rapport à 2014 et de 4 % par rapport à la moyenne 2010-2014. La production de Beaujolais est très amputée par la sécheresse et la canicule estivales (- 17 % par rapport à 2014). La qualité exceptionnelle des vins ne suffit pas à stimuler la demande ; les transactions sont faibles. Les cours du Beaujolais Nouveau sont négociés 8,4 % en dessous de ceux de la précédente campagne. En Côtes du Rhône, les cours sont élevés : 3,6 % au dessus de ceux de l'an passé. Les prix des vins à Indication Géographique Protégée (IGP) sont en hausse en début de campagne (+ 6,2 %). ■

### Pour en savoir plus

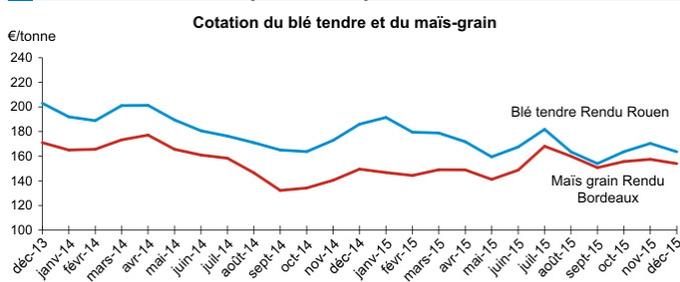
- Site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>
- Site internet de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/>

### 1 Douceur et sécheresse prédominent en 2015



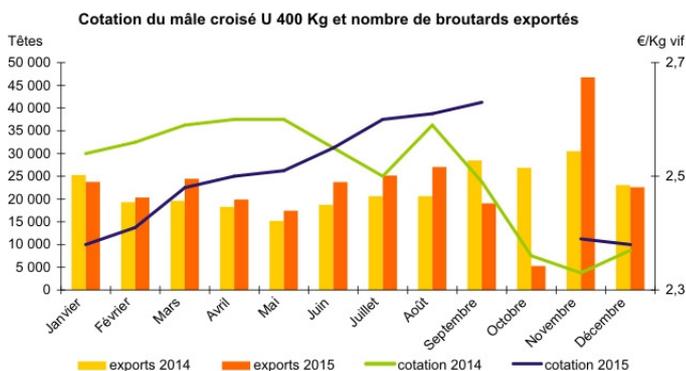
Source : Météo France

### 2 L'abondance des disponibilités pèse sur les cours



Source : La Dépêche

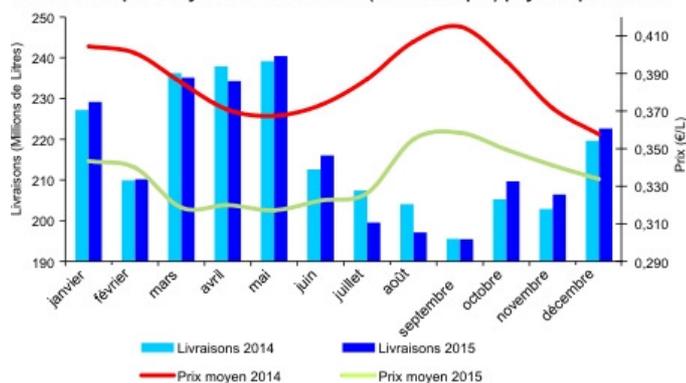
### 3 La fièvre catarrhale ovine (FCO) perturbe le marché



Source : Commission de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand - BDNI

### 4 Une baisse importante du prix du lait

Livraison et prix moyen du lait de vache (hors lait alpin) payé au producteur



Sources : Enquête mensuelle SSP - FranceAgriMer - extraction du 05.02.2016

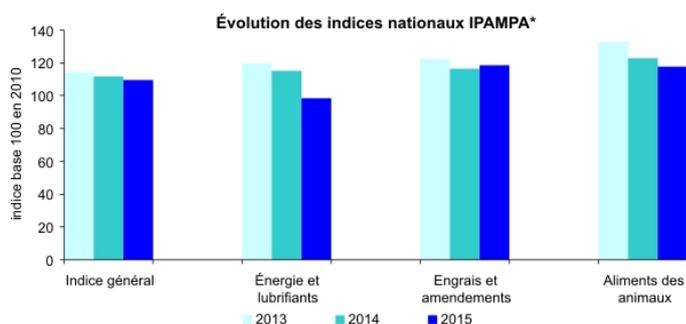
### 5 En 2015, les prix agricoles à la production régressent sauf pour les oléagineux et fruits et légumes frais

Indices bruts des prix agricoles à la production (Ippap)

Indice moyen annuel, base 100 en 2010	2013	2014	2015
<b>Indices des prix des produits agricoles à la production</b>	<b>121,0</b>	<b>114,6</b>	<b>111,8</b>
Produits végétaux sauf fruits et légumes	122,4	116,7	113,0
céréales	129,6	111,7	106,9
vins	119,2	130,9	129,7
oléagineux	104,5	88,7	101,8
Animaux et produits animaux	119,3	118,2	109,9
gros bovins	128,9	121,6	120,4
veaux	110,8	111,0	106,4
porcins	126,3	115,7	108,0
ovins	115,5	118,7	117,8
lait	112,6	120,7	102,1
Fruits et légumes frais	107,4	93,8	99,1
fruits frais	121,8	99,2	108,2
légumes frais	97,7	90,2	93,0

Sources : Insee, Agreste

### 6 Un prix de l'énergie en forte baisse



Note : \* Indices des prix d'achat des moyens de production agricole.

Source : La Dépêche

# Énergie-climat

## Augmentation de la production d'énergie renouvelable

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2015 est particulièrement chaude, ensoleillée, peu arrosée, avec un épisode de sécheresse prononcée en été. Néanmoins, des précipitations ponctuellement violentes provoquent des inondations et des coulées de boue. La qualité de l'air est souvent moyenne ou médiocre. La production d'électricité renouvelable, d'origine éolienne, photovoltaïque ou issue de la biomasse, se développe.

Marie-Hélène Fabry, Yves Pothier, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

### Une année sèche et ensoleillée

Le soleil est particulièrement présent dans la région en 2015. La durée d'ensoleillement mesurée est supérieure à la normale dans l'ensemble des onze stations climatiques de référence (*figure 1*). À Lyon, Clermont-Ferrand, Ambérieu et Bourg-Saint-Maurice, la température moyenne dépasse la normale de plus de 1,2 degré celsius.

La pluviométrie est faible : neuf stations sur onze affichent un déficit en 2015. Aurillac, Le Puy-en-Velay et Clermont-Ferrand reçoivent moins de 80 % de la quantité de pluie normale. Pour faire face à une insuffisance de la ressource en eau, les préfets ont pris des mesures exceptionnelles de limitation des usages. Au 1<sup>er</sup> août 2015, la plupart des bassins de la région sont en situation de vigilance ou d'alerte, et trois bassins dans l'Allier et en Ardèche sont en situation de crise.

L'été sec n'exclut pas de violentes situations orageuses provoquant inondations, coulées de boue et mouvements de terrain, en particulier en Savoie, Haute-Savoie, Loire et Ardèche. 173 communes ont fait l'objet d'au moins un arrêté de catastrophe naturelle, un chiffre très proche de la moyenne des cinq dernières années. Les épisodes de crue sont rares : trois jours de vigilance orange en Isère le 2 mai, puis en Ardèche mi-septembre, contre dix en 2014.

### Une qualité de l'air souvent moyenne ou médiocre

Après un été 2014 frais et perturbé, les températures élevées de l'été 2015 sont favorables à la production d'ozone (O<sub>3</sub>). On compte 135 heures cumulées de

dépassement du seuil d'information pour ce polluant en 2015, contre une heure seulement en 2014. Pour les particules fines (PM10), le cumul des dépassements du seuil d'information augmente de 4 %. Concernant le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), la progression reste modérée par rapport à 2014, avec des dépassements de valeurs limites essentiellement en proximité routière.

La moyenne de l'indice ATMO sur les huit principales agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes indique une qualité de l'air moyenne ou médiocre pendant 151 jours, contre 125 en moyenne depuis 2010. En revanche, les épisodes de forte pollution, supposés avoir un impact significatif sur la santé, sont moins nombreux : la qualité de l'air est classée mauvaise ou très mauvaise pendant 8 jours, contre 10 jours en moyenne depuis 2010. C'est à Lyon que la qualité de l'air est la plus dégradée (*figure 2*).

### Une baisse de la demande d'énergie dans le résidentiel

En moyenne sur les cinq dernières années, la consommation d'énergie s'élève à 19 megatonnes équivalent pétrole (Mtep), soit 12 % de la consommation finale d'énergie en France. En tendance, la consommation d'énergie se replie de 1 % par an depuis 2005. La douceur des hivers successifs contribue à cette diminution. La consommation d'énergie dans le résidentiel représente 30 % de la consommation totale en Auvergne-Rhône-Alpes.

### Le développement des énergies propres

La production d'électricité éolienne progresse de 5 % (*figure 3*). Avec les

nouveaux parcs mis en place dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, la capacité de production augmente de 9 %, contre 13 % au niveau national (*figure 4*). Pourvu d'un régime des vents moins propice que la moyenne de l'Hexagone, Auvergne-Rhône-Alpes représente 4 % de la puissance installée de la filière en France métropolitaine.

La production d'électricité photovoltaïque bondit de 24 % du fait de l'ensoleillement exceptionnel, mais aussi d'un accroissement de 11 % de la puissance installée. Toutefois, en dépit des installations mises en place dans l'année, en particulier dans le Cantal et la Drôme, la progression reste inférieure à celle du niveau national (+17 %). Auvergne-Rhône-Alpes représente 10 % du parc solaire photovoltaïque de France métropolitaine (*figure 5*).

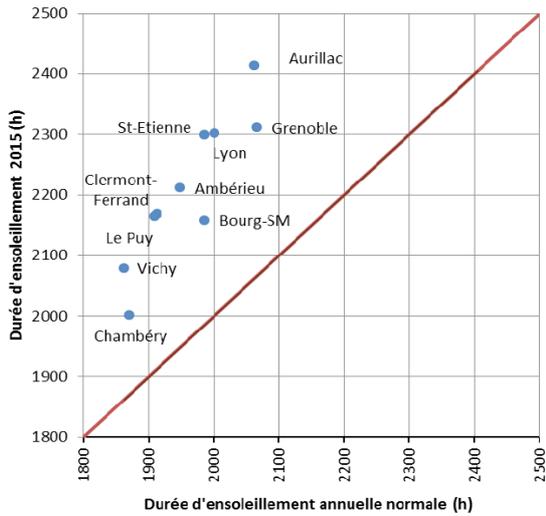
Avec une pluviométrie particulièrement faible et la hausse des débits réservés (débits minimaux imposés par la loi), la production hydraulique diminue de 10 %. Le réseau ne connaît pas d'évolution significative des capacités raccordées depuis la fin des années 1990. Les nombreux barrages d'Auvergne-Rhône-Alpes représentent presque la moitié de la puissance installée en France. Leur production totalise 92 % de l'électricité renouvelable dans la région.

La production d'électricité à partir de la biomasse augmente de 24 % en 2015. Cette filière regroupe la production d'énergie à partir des déchets ménagers, le bois énergie et le biogaz. La puissance installée totale progresse de 14 %. Celle des 42 sites traitant du biogaz est en hausse de 19 %.

### Pour en savoir plus

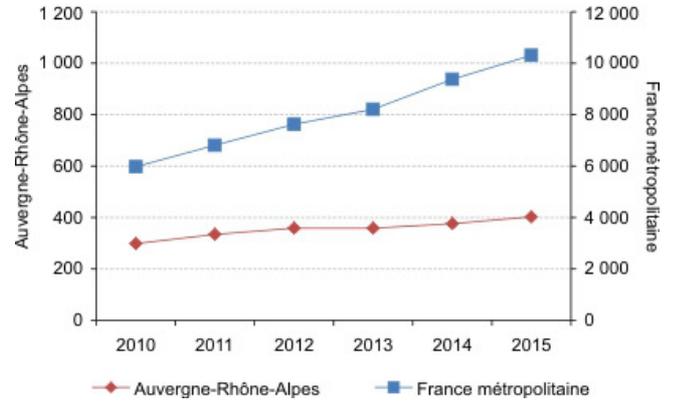
- DREAL Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

**1 Un ensoleillement supérieur à la normale**



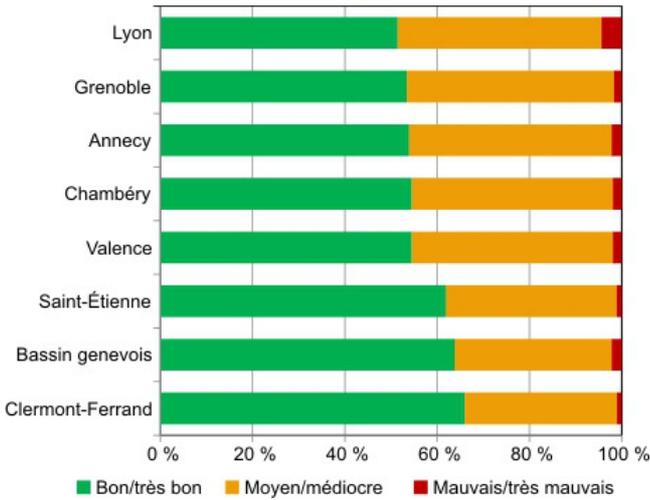
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes  
Source : Météo France - DREAL

**4 Évolution de la puissance éolienne raccordée (Mw)**



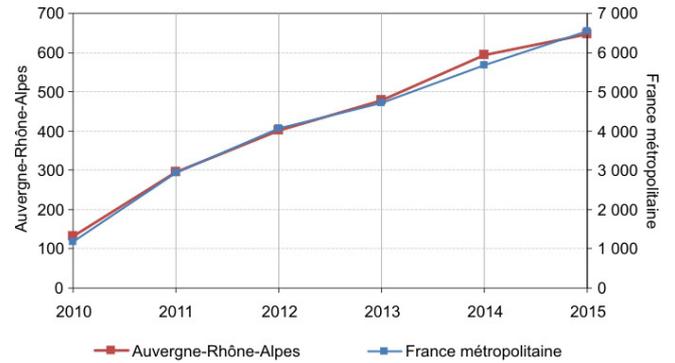
Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, France métropolitaine  
Source : SOeS

**2 Une qualité de l'air particulièrement dégradée à Lyon**



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes - Agglomérations de + de 100 000 habitants.  
Source : AIR Rhône-Alpes et ATMO Auvergne

**5 Évolution de la puissance installée en photovoltaïque (Mw)**



Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, France métropolitaine  
Source : SOeS

**3 Un fort développement de l'éolien, du photovoltaïque et des bioénergies**

	Production (Gwh)	Évolution 2015/2014 (%)	Poids en France (%)	Puissance installée (Mw)	Évolution 2015/2014 (%)	Poids en France (%)
Éolien	799	4,9	3,8	402	8,6	3,9
Photovoltaïque	784	23,9	10,6	646	11,2	10,4
Hydraulique	23 558	- 9,7	43,7	11 570	0,1	45,5
Bioénergies	556	23,8	9,4	165	13,8	9,7
<b>Total</b>	<b>25 697</b>	<b>- 8,0</b>	<b>29,1</b>	<b>12 783</b>	<b>1,0</b>	<b>29,3</b>

Champ : Auvergne-Rhône-Alpes, France métropolitaine  
Source : RTE

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Biogaz

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Cette fermentation appelée aussi méthanisation se produit naturellement (dans les marais) ou spontanément dans les décharges contenant des déchets organiques, mais on peut aussi la provoquer artificiellement dans des digesteurs (pour traiter des boues d'épuration, des déchets organiques industriels ou agricoles, etc.).

## Biomasse

Matières organiques qui peuvent dégager de l'énergie par combustion directe ou suite à une étape de transformation.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Chômage partielle

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel.

Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du

métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

### Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1er janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1er janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une

interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

### Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Energie renouvelable (EnR)

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et

d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Indice ATMO :

Indicateur de la qualité de l'air intégrant les concentrations quotidiennes de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), ozone (O<sub>3</sub>) et particules fines (PM<sub>10</sub>). Il est calculé pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

### Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

**Contributions** Direccte  
Dreal  
Draaf  
Cera - Observatoire régional du BTP  
Banque de France  
Insee

**Directeur de publication** Pascal Oger

**Rédactrice en chef** Aude Lécroart

**Auteurs** Jacques Mercier, Martial Seon (Direccte)  
Marie-Hélène Fabry, Yves Pothier, Jean-Yves Pouyet et  
François-Xavier Robin (Dreal)  
Jean-Baptiste Guittard, Bernadette Josserand (Draaf)  
Stéphanie Pépin (Cera)  
Stéphane Albert, Régis Pernon (Banque de France)  
Christine Bois, Pierre-Jean Chambard, Aude Lécroart, Michel  
Poinsard, Christophe Privas (Insee)

**Contact presse** Laure Hélary - Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11  
Courriel : [laure.helary@insee.fr](mailto:laure.helary@insee.fr)

© Insee 2016

## Bilan économique 2015 La reprise économique s'amorce en 2015

Après une année 2014 morose sur le plan économique, la reprise s'amorce en 2015, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes comme au niveau national. Si le chômage reste stable, le niveau de l'emploi salarié augmente, notamment dans le secteur marchand. Les exportations augmentent de 6,2 % par rapport à 2014. Les secteurs des transports et du tourisme montrent des signes de reprise. En revanche, ceux de la construction et de l'agriculture connaissent encore des difficultés en 2015.

Conjoncture n° 3  
mai 2016

ISSN 2493-0822

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi  
BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :  
Pascal Oger

Rédactrice en chef :  
Aude Lécroart

© Insee 2016